



RCS : NANTERRE

Code greffe : 9201

Documents comptables

REGISTRE DU COMMERCE ET DES SOCIETES

Le greffier du tribunal de commerce de NANTERRE atteste l'exactitude des informations transmises ci-après

Nature du document : Documents comptables (B-S)

Numéro de gestion : 2014 B 04338

Numéro SIREN : 802 740 290

Nom ou dénomination : PIERRE ETOILE PARTICIPATIONS

Ce dépôt a été enregistré le 28/11/2017 sous le numéro de dépôt 52227

28 NOV. 2017

N° 2065-SD
2017

N° 11084*18

Formulaire obligatoire
(art. 223 du Code général des impôts)

DIRECTION GÉNÉRALE DES FINANCES PUBLIQUES



IMPOT SUR LES SOCIETES

DEPOT N° 52227

Timbre à date du service

Exercice ouvert le	01012016	et clos le	31122016	Régime simplifié d'imposition	
Déclaration souscrite pour le résultat d'ensemble du groupe				Régime réel normal	X
Si PME innovantes, cocher la case ci-contre					
Si option pour le régime optionnel de taxation au tonnage, art. 209-0 B (entreprises de transport maritime), cocher la case					
Si entreprise soumise au dépôt de la déclaration pays par pays n° 2258-SD (art. 223-I-1 quinquies C), cocher la case					
Si entreprise établie en France et appartenant à un groupe étranger, désignée pour le dépôt (art. 223-I-2 quinquies C), cocher la case					
Si autre entité située en France ou dans un pays ou territoire soumis au dépôt de la déclaration, désignée pour le dépôt, indiquer le nom et la localisation (adresse et pays)					

A IDENTIFICATION DE L'ENTREPRISE

Désignation de la société :

Adresse du siège social :

SAS PIERRE ETOILE PARTICIPATION

SIRET 8 0 2 7 4 0 2 9 0 0 0 0 2 7 Mèl : dufour.seregec@gmail.com

Adresse du principal établissement :

Ancienne adresse en cas de changement :

43 rue Camille Desmoulins
92130 ISSY LES MOULINEAUX**REGIME FISCAL DES GROUPES**

Les entreprises placées sous le régime des groupes de sociétés doivent déposer cette déclaration en deux exemplaires (art 223 A à U du CGI)

Date d'entrée dans le groupe de la société déclarante

Pour les sociétés filiales, désignation, adresse du lieu d'imposition et n° d'identification de la société mère :

SIRET

B ACTIVITÉ

Activités exercées

ACTIVITES DES SIEGES SOCIAUX

Si vous avez changé d'activité, cochez la case

C RÉCAPITULATION DES ÉLÉMENTS D'IMPOSITION (cf. notice de la déclaration n°2065-SD)

1 Résultat fiscal	Bénéfice imposable à 33 1/3%	Bénéfice imposable à 15% et/ou 28%	32 840	Déficit
2 Plus-values				
PV à long terme imposables à 15%	Résultat net de la concession de licences d'exploitation de brevets au taux de 15%			
PV à long terme imposables à 19%	Autres PV imposables à 19%	PV à long terme imposables à 0%	PV exonérées (art. 238 quinquies)	
3 Abattements et exonérations notamment entreprises nouvelles ou implantées en zones d'entreprises ou zones franches				
Entreprise nouvelle, art. 44 sexies	Jeunes entreprises innovantes	Zone franche urbaine	Pôle de compétitivité	
Entreprise nouvelle, art. 44 septies	Zone franche d'activité, art. 44 quaterdecies	Autres dispositifs	Zone de restructuration de la défense art. 44 terdecies	
Société d'investissement immobilier cotée	Bénéfice ou déficit exonéré (indiquer + ou - selon le cas)	Plus-values exonérées relevant du taux de 15%		
4 Option pour le crédit d'impôt outre-mer : dans le secteur productif, art. 244 quater W				
dans le secteur du logement social, art. 244 quater X				

D IMPUTATIONS (cf. notice de la déclaration n° 2065-SD)

1. Au titre des revenus mobiliers de source française ou étrangère, ayant donné lieu à la délivrance d'un certificat de crédits d'impôts
2. Au titre des revenus auxquels est attaché, en vertu d'une convention fiscale conclue avec un Etat étranger, un territoire ou une collectivité territoriale d'Outre-mer, un crédit d'impôt représentatif de l'impôt de cet état, territoire ou collectivité.

E CONTRIBUTION ANNUELLE SUR LES REVENUS LOCATIFS (cf. notice de la déclaration n° 2065-SD)

Recettes nettes soumises à la contribution de 2,5%

Vous devez obligatoirement déposer votre déclaration n°2065-SD par voie dématérialisée. Le non respect de cette obligation est sanctionné par l'application de la majoration de 0,2 % prévue par l'article 1738 du CGI. Vous trouverez toutes les informations utiles pour télédéclarer sur le site www.impots.gouv.fr.

Les notices des liasses fiscales sont désormais uniquement accessibles sur le site www.impots.gouv.fr.

Nom et adresse du professionnel de l'expertise comptable :	Nom et adresse du conseil :
SERECEC ALLEE DES TERTIALES - BAT B 4 RUE NIEPCE 60200 COMPIEGNE Tél : 0344303640	Tél :
Nom et adresse du CGA ou du viseur conventionné :	Identité du déclarant :
N° d'agrément du CGA	Date : Lieu :
Tél :	Qualité et nom du signataire :
	Signature :

* Pour les entreprises avec un exercice ouvert à compter du 1er janvier 2017 et ayant cessé en 2017, préciser le taux d'impôt sur les sociétés appliqué et la ventilation éventuelle dans les deux taux en annexe libre de la liasse fiscale (cf. les précisions portées sur la notice du formulaire n° 2065-SD, à la rubrique « NOUVEAUTES »).

F	RÉPARTITION DES PRODUITS DES ACTIONS ET PARTS SOCIALES, AINSI QUE DES REVENUS ASSIMILÉS DISTRIBUÉS
----------	---

MONTANT DES REVENUS ET PARTS SOCIALES, AINSI QUE DES REVENUS ASSIMILES DISTRIBUES		
	a	b
Montant global brut des distributions ⁽¹⁾ payées par la société elle-même		
Montant des distributions correspondant à des rémunérations ou avantages dont la société ne désigne pas le (les) bénéficiaire (s) ⁽²⁾		c
Montant des prêts, avances ou acomptes consentis aux associés, actionnaires et porteurs de parts, soit directement, soit par personnes interposées		d
Montant des distributions autres que celles visées en (a), (b), (c) et (d) ci-dessus ⁽³⁾		e
		f
		g
		h
Montant des revenus distribués éligibles à l'abattement de 40% prévu au 2° du 3 de l'article 158 du CGI ⁽⁴⁾		i
Montant des revenus distribués non éligibles à l'abattement de 40% prévu au 2° du 3 de l'article 158 du CGI		j
Montant des revenus répartis ⁽⁵⁾		Total (a à h)

		Total (a à n)	
G	RÉMUNÉRATIONS NETTES VERSÉES AUX MEMBRES DE CERTAINES SOCIÉTÉS (si ce cadre est insuffisant, joindre un état du même modèle)		

[illegible]

H DIVERS

* NOM ET ADRESSE DU PROPRIETAIRE DU FONDS (en cas de gérance libre)

* ADRESSES DES AUTRES ETABLISSEMENTS (si ce cadre est insuffisant, joindre un état du même modèle)

I CADRE NE CONCERNANT QUE LES ENTREPRISES PLACÉES SOUS LE RÉGIME SIMPLIFIÉ D'IMPOSITION

REVENUS		MOINS-VALUES A LONG TERME IMPOSEES A 15%	
Montant brut des salaires, abstraction faite des sommes comprises dans les DADS et versées aux apprentis sous contrat et aux handicapés ^(a)		MVLT restant à reporter à l'ouverture de l'exercice	
		MVLT imputée sur les PVLT de l'exercice	
Rétrocessions d'honoraires, de commissions et de courtages ^(b)		MVLT réalisée au cours de l'exercice	
		MVLT restant à reporter	



Désignation de l'entreprise : **SAS PIERRE ETOILE PARTICIPATION**

Durée de l'exercice exprimée en nombre de mois* **1 2**

Adresse de l'entreprise **43 rue Camille Desmoulins 92130 ISSY LES MOULINEAUX**

Durée de l'exercice précédent* **1 2**

Numéro SIRET* **8 0 2 7 4 0 2 9 0 0 0 0 2 7**

Néant ☐ *

Exercice N clos le **3 1 1 2 2 0 1 6**

Brut
1

Amortissements, provisions
2

Net
3

Capital souscrit non appelé

(I) AA

Frais d'établissement*

AB

AC

Frais de développement*

CX

CQ

Concessions, brevets et droits similaires

AF

AG

Fonds commercial (I)

AH

AI

Autres immobilisations incorporelles

AJ

AK

Avances et acomptes sur immobilisa-
tions incorporelles

AL

AM

Terrains

AN

AO

Constructions

AP

AQ

Installations techniques, matériel
et outillage industriels

AR

AS

Autres immobilisations corporelles

AT

AU

Immobilisations en cours

AV

AW

Avances et acomptes

AX

AY

Participations évaluées selon
la méthode de mise en équivalence

CS

CT

Autres participations

CU

1 900

CV

1 900

Créances rattachées à des participations

BB

1 106 357

BC

1 106 357

Autres titres immobilisés

BD

BE

Prêts

BF

BG

Autres immobilisations financières*

BH

39

BI

39

TOTAL (II)

BJ

1 108 296

BK

1 108 296

Matières premières, approvisionnements

BL

BM

En cours de production de biens

BN

BO

En cours de production de services

BP

BQ

Produits intermédiaires et finis

BR

BS

Marchandises

BT

BU

Avances et acomptes versés sur commandes

BV

BW

Clients et comptes rattachés (3)*

BX

BY

Autres créances (3)

BZ

CA

Capital souscrit et appelé, non versé

CB

CC

Valeurs mobilières de placement
(dont actions propres :)

CD

CE

Disponibilités

CF

6 154

CG

6 154

Charges constatées d'avance (3)*

CH

CI

TOTAL (III)

CJ

6 154

CK

6 154

Frais d'émission d'emprunt à étaler

(IV) CW

Primes de remboursement des obligations

(V) CM

Écarts de conversion actif*

(VI) CN

TOTAL GÉNÉRAL (I à VI)

CO

1 114 449

IA

1 114 449

Renvois : (I) Dont droit au bail :

(2) Part à moins d'un an des im-
mobilisations financières nettes :

CP

(3) Part à plus d'un an :

CR

Clause de réserve
de propriété : *

Immobilisations :

Stocks :

Créances :

EXEMPLAIRE A CONSERVER PAR LE DÉCLARANT

Désignation de l'entreprise **SAS PIERRE ETOILE PARTICIPATION**Néant ☐ *

Exercice N

CAPITAUX PROPRES	Capital social ou individuel (1)* (Dont versé : 5 000 ...)	DA	5 000
	Primes d'émission, de fusion, d'apport, ...	DB	
	Ecart de réévaluation (2)* (dont écart d'équivalence EK)	DC	
	Réserve légale (3)	DD	
	Réserves statutaires ou contractuelles	DE	
	Réserves réglementées (3)* (Dont réserve spéciale des provisions pour fluctuation des cours BI)	DF	
	Autres réserves (Dont réserve relative à l'achat d'oeuvres originales d'artistes vivants* EJ)	DG	
	Report à nouveau	DH	(31 909)
	RÉSULTAT DE L'EXERCICE (bénéfice ou perte)	DI	(66 390)
	Subventions d'investissement	DJ	
	Provisions réglementées*	DK	
	TOTAL (I)	DL	(93 299)
Autres fonds propres	Produit des émissions de titres participatifs	DM	
	Avances conditionnées	DN	
	TOTAL (II)	DO	
Provisions pour risques et charges	Provisions pour risques	DP	
	Provisions pour charges	DQ	
	TOTAL (III)	DR	
DETTES (4)	Emprunts obligataires convertibles	DS	
	Autres emprunts obligataires	DT	
	Emprunts et dettes auprès des établissements de crédit (5)	DU	
	Emprunts et dettes financières divers (Dont emprunts participatifs EI)	DV	987 414
	Avances et acomptes reçus sur commandes en cours	DW	
	Dettes fournisseurs et comptes rattachés	DX	3 756
	Dettes fiscales et sociales	DY	4 926
	Dettes sur immobilisations et comptes rattachés	DZ	
Autres dettes		EA	211 652
Compte régul.	Produits constatés d'avance (4)	EB	
	TOTAL (IV)	EC	1 207 748
	Ecart de conversion passif* (V)	ED	
	TOTAL GÉNÉRAL (I à V)	EE	1 114 449
RENOUVOIS	(1) Ecart de réévaluation incorporé au capital	IB	
	(2) Dont { Réserve spéciale de réévaluation (1959)	IC	
	{ Écart de réévaluation libre	ID	
	{ Réserve de réévaluation (1976)	IE	
	(3) Dont réserve spéciale des plus-values à long terme*	EF	
	(4) Dettes et produits constatés d'avance à moins d'un an	EG	1 207 748
	(5) Dont concours bancaires courants, et soldes créditeurs de banques et CCP	EH	

* Des explications concernant cette rubrique sont données dans la notice n° 2032.

Désignation de l'entreprise : SAS PIERRE ETOILE PARTICIPATION		Exercice N		Néant ☐ *	
		France	Exportations et livraisons intracommunautaires	Total	
PRODUITS D'EXPLOITATION	Ventes de marchandises*	FA	FB	FC	
	Production vendue { biens* services*	FD	FE	FF	
		FG	FH	FI	
		FJ	FK	FL	
	Chiffres d'affaires nets*				
	Production stockée*			FM	
	Production immobilisée*			FN	
	Subventions d'exploitation			FO	
	Reprises sur amortissements et provisions, transferts de charges* (9)			FP	
Autres produits (1) (11)			FQ		
Total des produits d'exploitation (2) (I)				FR	
CHARGES D'EXPLOITATION	Achats de marchandises (y compris droits de douane)*			FS	
	Variation de stock (marchandises)*			FT	
	Achats de matières premières et autres approvisionnements (y compris droits de douane)*			FU	
	Variation de stock (matières premières et approvisionnements)*			FV	
	Autres achats et charges externes (3) (6 bis)*			FW	6 195
	Impôts, taxes et versements assimilés*			FX	127
	Salaires et traitements*			FY	
	Charges sociales (10)			FZ	
	DOTATIONS D'EXPLOITATION	Sur immobilisations { - dotations aux amortissements* - dotations aux provisions		GA	
				GB	
		Sur actif circulant : dotations aux provisions*		GC	
		Pour risques et charges : dotations aux provisions		GD	
	Autres charges (12)			GE	
Total des charges d'exploitation (4) (II)				GF	6 322
1 - RÉSULTAT D'EXPLOITATION (I - II)				GG	(6 322)
opérations en commun	Bénéfice attribué ou perte transférée*		(III)	GH	1 140
	Perte supportée ou bénéfice transféré*		(IV)	GI	39 085
PRODUITS FINANCIERS	Produits financiers de participations (5)			GJ	
	Produits des autres valeurs mobilières et créances de l'actif immobilisé (5)			GK	
	Autres intérêts et produits assimilés (5)			GL	1 756
	Reprises sur provisions et transferts de charges			GM	
	Différences positives de change			GN	
	Produits nets sur cessions de valeurs mobilières de placement			GO	
Total des produits financiers (V)				GP	1 756
CHARGES FINANCIÈRES	Dotations financières aux amortissements et provisions*			GQ	
	Intérêts et charges assimilées (6)			GR	18 953
	Différences négatives de change			GS	
	Charges nettes sur cessions de valeurs mobilières de placement			GT	
Total des charges financières (VI)				GU	18 953
2 - RÉSULTAT FINANCIER (V - VI)				GV	(17 198)
3 - RÉSULTAT COURANT AVANT IMPÔTS (I - II + III - IV + V - VI)				GW	(61 465)

EXEMPLAIRE A CONSERVER PAR LE DÉCLARANT

N° 2053-SD Editions Informatiques Comptables Janvier 2017

Désignation de l'entreprise SAS PIERRE ETOILE PARTICIPATION		Néant ☐ *													
		Exercice N													
PRODUITS EXCEPTIONNELS	Produits exceptionnels sur opérations de gestion	HA													
	Produits exceptionnels sur opérations en capital*	HB													
	Reprises sur provisions et transferts de charges	HC													
	Total des produits exceptionnels (7) (VII)	HD													
CHARGES EXCEPTIONNELLES	Charges exceptionnelles sur opérations de gestion (6 bis)	HE													
	Charges exceptionnelles sur opérations en capital*	HF													
	Dotations exceptionnelles aux amortissements et provisions (6 ter)	HG													
	Total des charges exceptionnelles (7) (VIII)	HH													
4 - RÉSULTAT EXCEPTIONNEL (VII - VIII)		HI													
Participation des salariés aux résultats de l'entreprise (IX)		HJ													
Impôts sur les bénéfices* (X)		HK	4 926												
TOTAL DES PRODUITS (I + III + V + VII)		HL	2 896												
TOTAL DES CHARGES (II + IV + VI + VIII + IX + X)		HM	69 286												
5 - BÉNÉFICE OU PERTE (Total des produits - total des charges)		HN	(66 390)												
RENOIS	(1) Dont produits nets partiels sur opérations à long terme	HO													
	(2) Dont { produits de locations immobilières	HY													
	{ produits d'exploitation afférents à des exercices antérieurs (à détailler au (8) ci-dessous)	IG													
	(3) Dont { - Crédit-bail mobilier*	HP													
	{ - Crédit-bail immobilier	HQ													
	(4) Dont charges d'exploitation afférentes à des exercices antérieurs (à détailler au (8) ci-dessous)	IH													
	(5) Dont produits concernant les entreprises liées	IJ													
	(6) Dont intérêts concernant les entreprises liées	IK													
	(6 bis) Dont dons faits aux organismes d'intérêt général (art. 238 bis du C.G.I.)	HX													
	(6 ter) Dont amortissements des souscriptions dans des PME innovantes (art. 217 octies)	RC													
	Dont amortissements exceptionnel de 25 % des constructions nouvelles (art. 39 quinquies D)	RD													
	(9) Dont transferts de charges	A1													
	(10) Dont cotisations personnelles de l'exploitant (13)	A2													
	(11) Dont redevances pour concessions de brevets, de licences (produits)	A3													
	(12) Dont redevances pour concessions de brevets, de licences (charges)	A4													
	(13) Dont primes et cotisations complémentaires personnelles : facultatives A6 obligatoires A9														
(7) Détail des produits et charges exceptionnels (Si le nombre de lignes est insuffisant, reproduire le cadre (7) et le joindre en annexe) :		<table border="1"> <tr> <th colspan="2">Exercice N</th> </tr> <tr> <th>Charges exceptionnelles</th> <th>Produits exceptionnels</th> </tr> <tr><td> </td><td> </td></tr> <tr><td> </td><td> </td></tr> <tr><td> </td><td> </td></tr> <tr><td> </td><td> </td></tr> </table>		Exercice N		Charges exceptionnelles	Produits exceptionnels								
Exercice N															
Charges exceptionnelles	Produits exceptionnels														
(8) Détail des produits et charges sur exercices antérieurs :		<table border="1"> <tr> <th colspan="2">Exercice N</th> </tr> <tr> <th>Charges antérieures</th> <th>Produits antérieurs</th> </tr> <tr><td> </td><td> </td></tr> <tr><td> </td><td> </td></tr> <tr><td> </td><td> </td></tr> <tr><td> </td><td> </td></tr> </table>		Exercice N		Charges antérieures	Produits antérieurs								
Exercice N															
Charges antérieures	Produits antérieurs														

* Des explications concernant cette rubrique sont données dans la notice n° 2032

EXEMPLAIRE A CONSERVER PAR LE DÉCLARANT (Ne pas reporter le montant des centimes)*

EXEMPLAIRE A CONSERVER PAR LE DÉCLARANT (Ne pas reporter le montant des centimes)*

N° 2054-SD Editions Informatiques Comptables Janvier 2017

Désignation de l'entreprise SAS PIERRE ETOILE PARTICIPATION										Néant ☐ *	
CADRE A		IMMOBILISATIONS				Valeur brute des immobilisations au début de l'exercice		Augmentations			
						1		Consécutives à une réévaluation pratiquée au cours de l'exercice ou résultant d'une mise en équivalence		Acquisitions, créations, apports et virements de poste à poste	
								2		3	
INCORP.	Frais d'établissement et de développement				TOTAL I	CZ		D8		D9	
	Autres postes d'immobilisations incorporelles				TOTAL II	KD		KE		KF	
CORPORELLES	Terrains					KG		KH		KI	
	Constructions	Sur sol propre	Dont Composants L9			KJ		KK		KL	
		Sur sol d'autrui	Dont Composants M1			KM		KN		KO	
	Installations générales, agencements* et aménagements des constructions	Dont Composants M2			KP		KQ		KR		
		Dont Composants M3			KS		KT		KU		
	Installations techniques, matériel et outillage industriels	Dont Composants			KV		KW		KX		
					KY		KZ		LA		
	Autres immobilisations corporelles	Matériel de transport*			LB		LC		LD		
		Matériel de bureau et mobilier informatique			LE		LF		LG		
			Emballages récupérables et divers*			LH		LI		LJ	
		Immobilisations corporelles en cours			LK		LL		LM		
		Avances et acomptes			LN		LO		LP		
		TOTAL III									
FINANCIÈRES	Participations évaluées par mise en équivalence				8G		8M		8T		
	Autres participations				8U	334 894	8V		8W	1 447 447	
	Autres titres immobilisés				1P		1R		1S		
	Prêts et autres immobilisations financières				1T	39	1U		1V		
		TOTAL IV		LQ	334 933	LR		LS	1 447 447		
		TOTAL GÉNÉRAL (I + II + III + IV)		ØG	334 933	ØH		ØJ	1 447 447		
CADRE B		IMMOBILISATIONS				Diminutions		Valeur brute des immobilisations à la fin de l'exercice		Réévaluation légale* ou évaluation par mise en équivalence	
						par virement de poste à poste		3		Valeur d'origine des immobilisations en fin d'exercice	
						1				4	
INCORP.	Frais d'établissement et de développement				TOTAL I	IN	CØ	DØ		D7	
	Autres postes d'immobilisations incorporelles				TOTAL II	IO	LV	LW		1X	
CORPORELLES	Terrains					IP	LX	LY		LZ	
	Constructions	Sur sol propre				IQ	MA	MB		MC	
		Sur sol d'autrui				IR	MD	ME		MF	
	Inst. gales, agencets et am. des constructions				IS	MG	MH		MI		
					IT	MJ	MK		ML		
	Autres immobilisations corporelles	Inst. gales, agencets, aménagements divers			IU	MM	MN		MO		
		Matériel de transport			IV	MP	MQ		MR		
		Matériel de bureau et informatique, mobilier			IW	MS	MT		MU		
		Emballages récupérables et divers*			IX	MV	MW		MX		
			Immobilisations corporelles en cours			MY	MZ	NA		NB	
		Avances et acomptes			NC	ND	NE		NF		
		TOTAL III		IV		NG	NH		NI		
FINANCIÈRES	Participations évaluées par mise en équivalence				IZ	ØU	M7		ØW		
	Autres participations				1Ø	ØX	674 084	ØY	1 108 257	ØZ	
	Autres titres immobilisés				11	2B		2C		2D	
	Prêts et autres immobilisations financières				12	2E		2F	39	2G	
		TOTAL IV		13	NJ	674 084	NK	1 108 296	2H		
		TOTAL GÉNÉRAL (I + II + III + IV)		14	ØK	674 084	ØL	1 108 296	ØM		

* Des explications concernant cette rubrique sont données dans la notice n° 2032.

Désignation de l'entreprise SAS PIERRE ETOILE PARTICIPATION										Néant ☒ *							
CADRE A		SITUATIONS ET MOUVEMENTS DE L'EXERCICE DES AMORTISSEMENTS TECHNIQUES (OU VENANT EN DIMINUTION DE L'ACTIF) *															
IMMOBILISATIONS AMORTISSABLES			Montant des amortissements au début de l'exercice			Augmentations : dotations de l'exercice			Diminutions : amortissements afférents aux éléments sortis de l'actif et reprises			Montant des amortissements à la fin de l'exercice					
Frais d'établissement et de développement			TOTAL I			CV			EL			EM			EN		
Autres immobilisations incorporelles			TOTAL II			PE			PF			PG			PH		
Terrains			PI						PJ			PK			PL		
Sur sol propre			PM						PN			PO			PQ		
Constructions Sur sol d'autrui			PR						PS			PT			PU		
Inst. générales, agencements et aménagement des constructions			PV						PW			PX			PY		
Installations techniques, matériel et outillage industriels			PZ						QA			QB			QC		
Autres Inst. générales, agencements, aménagement divers			QD						QE			QF			QG		
Matériel de transport			QH						QI			QJ			QK		
immobilisations Matériel de bureau et corporelles informatique, mobilier			QL						QM			QN			QO		
Emballages récupérables et divers			QP						QR			QS			QT		
TOTAL III			QU						QV			QW			QX		
TOTAL GÉNÉRAL (I + II + III)			ØN						ØP			ØQ			ØR		
CADRE B		VENTILATION DES MOUVEMENTS AFFECTANT LA PROVISION POUR AMORTISSEMENTS DÉROGATOIRES															
Immobiliations amortissables		Colonne 1 Différentiel de durée et autres		Colonne 2 Mode dégressif		Colonne 3 Amortissement fiscal exceptionnel		Colonne 4 Différentiel de durée et autres		Colonne 5 Mode dégressif		Colonne 6 Amortissement fiscal exceptionnel		Mouvement net des amortissements à la fin de l'exercice			
Frais établissements TOTAL I		M9		N1		N2		N3		N4		N5		N6			
Autres immob. incorporelles TOTAL II		N7		N8		P6		P7		P8		P9		Q1			
Terrains		Q2		Q3		Q4		Q5		Q6		Q7		Q8			
Constructions Sur sol propre		Q9		R1		R2		R3		R4		R5		R6			
Sur sol d'autrui		R7		R8		R9		S1		S2		S3		S4			
Inst. gales, agenc et am. des const.		S5		S6		S7		S8		S9		T1		T2			
Inst. techniques mat. et outillage		T3		T4		T5		T6		T7		T8		T9			
Autres immobilisations corporelles Inst. gales, agenc am. divers		U1		U2		U3		U4		U5		U6		U7			
Matériel de transport		U8		U9		V1		V2		V3		V4		V5			
Mat. bureau et inform. mobilier		V6		V7		V8		V9		W1		W2		W3			
Emballages récup. et divers		W4		W5		W6		W7		W8		W9		X1			
TOTAL III		X2		X3		X4		X5		X6		X7		X8			
Frais d'acquisition de titres de participations TOTAL IV		NL						NM						NO			
Total général (I + II + III + IV)		NP		NQ		NR		NS		NT		NU		NV			
Total général non ventilé (NP + NQ + NR)		NW				Total général non ventilé (NS + NT + NU)		NY				Total général non ventilé (NW - NY)		NZ			
CADRE C																	
MOUVEMENTS DE L'EXERCICE AFFECTANT LES CHARGES RÉPARTIES SUR PLUSIEURS EXERCICES*				Montant net au début de l'exercice				Augmentations		Dotations de l'exercice aux amortissements		Montant net à la fin de l'exercice					
Frais d'émission d'emprunt à étaler										Z9		Z8					
Primes de remboursement des obligations										SP		SR					

Désignation de l'entreprise **SAS PIERRE ETOILE PARTICIPATION**

Néant ☒ *

Nature des provisions		Montant au début de l'exercice	AUGMENTATIONS : Dotations de l'exercice	DIMINUTIONS : Reprises de l'exercice	Montant à la fin de l'exercice
		1	2	3	4
Provisions réglementées	Provisions pour reconstitution des gisements miniers et pétroliers *	3T	TA	TB	TC
	Provisions pour investissement (art. 237 bis A-II) *	3U	TD	TE	TF
	Provisions pour hausse des prix (1)*	3V	TG	TH	TI
	Amortissements dérogatoires	3X	TM	TN	TO
	Dont majorations exceptionnelles de 30 %	D3	D4	D5	D6
	Provisions pour prêts d'installation (art. 39 quinquies H du CGI)	IJ	IK	IL	IM
	Autres provisions réglementées (1)	3Y	TP	TQ	TR
TOTAL I		3Z	TS	TT	TU
Provisions pour risques et charges	Provisions pour litiges	4A	4B	4C	4D
	Provisions pour garanties données aux clients	4E	4F	4G	4H
	Provisions pour pertes sur marchés à terme	4J	4K	4L	4M
	Provisions pour amendes et pénalités	4N	4P	4R	4S
	Provisions pour pertes de change	4T	4U	4V	4W
	Provisions pour pensions et obliga- tions similaires	4X	4Y	4Z	5A
	Provisions pour impôts (1)	5B	5C	5D	5E
	Provisions pour renouvellement des immobilisations*	5F	5H	5J	5K
	Provisions pour gros entretien et grandes révisions	EO	EP	EQ	ER
	Provisions pour charges sociales et fiscales sur congés à payer*	5R	5S	5T	5U
	Autres provisions pour risques et charges (1)	5V	5W	5X	5Y
TOTAL II		5Z	TV	TW	TX
Provisions pour dépréciation	sur immobilisations	- incorporelles	6A	6B	6C
		- corporelles	6E	6F	6G
		- titres mis en équivalence	Ø2	Ø3	Ø4
		- titres de participation	9U	9V	9W
		- autres immobilisa- tions financières(1)*	Ø6	Ø7	Ø8
	Sur stocks et en cours	6N	6P	6R	6S
	Sur comptes clients	6T	6U	6V	6W
	Autres provisions pour dépréciation (1)*	6X	6Y	6Z	7A
TOTAL III		7B	TY	TZ	UA
TOTAL GÉNÉRAL (I + II + III)		7C	UB	UC	UD
Dont dotations et reprises		- d'exploitation	UE	UF	
		- financières	UG	UH	
		- exceptionnelles	UJ	UK	

Titres mis en équivalence : montant de la dépréciation à la clôture de l'exercice calculé selon les règles prévues à l'article 39-I-5° du C.G.I.

10

(1) à détailler sur feuillet séparé selon l'année de constitution de la provision ou selon l'objet de la provision.

NOTA : Les charges à payer ne doivent pas être mentionnées sur ce tableau mais être ventilées sur l'état détaillé des charges à payer dont la production est prévue par l'article 38 II de l'annexe III au CGI.

* Des explications concernant cette rubrique sont données dans la notice n° 2032.



Désignation de l'entreprise : **SAS PIERRE ETOILE PARTICIPATION**

Néant ☐ *

CADRE A		ÉTAT DES CRÉANCES		Montant brut 1		A 1 an au plus 2		A plus d'un an 3				
DE L'ACTIF IMMOBILISÉ	Créances rattachées à des participations	UL		1 106 357	UM	1 106 357	UN					
	Prêts (1) (2)	UP			UR		US					
	Autres immobilisations financières	UT		39	UV	39	UW					
DE L'ACTIF CIRCULANT	Clients douteux ou litigieux	VA										
	Autres créances clients	UX										
	Créance représentative de titres (Provision pour dépréciation antérieurement constituée*)	UO										
	Personnel et comptes rattachés	UY										
	Sécurité sociale et autres organismes sociaux	UZ										
	État et autres collectivités publiques	Impôts sur les bénéfices	VM									
		Taxe sur la valeur ajoutée	VB									
		Autres impôts, taxes et versements assimilés	VN									
		Divers	VP									
	Groupe et associés (2)	VC										
	Débiteurs divers (dont créances relatives à des opérations de pension de titres)	VR										
	Charges constatées d'avance	VS										
	TOTAUX			VT	1 106 396	VU	1 106 396	VV				
	RENOIS	(1) Montant des - Prêts accordés en cours d'exercice	VD									
- Remboursements obtenus en cours d'exercice		VE										
(2) Prêts et avances consentis aux associés (personnes physiques)		VF										
CADRE B		ÉTAT DES DETTES		Montant brut 1		A 1 an au plus 2		A plus d'1 an et 5 ans au plus 3		A plus de 5 ans 4		
RENOIS	Emprunts obligataires convertibles (1)	7Y										
	Autres emprunts obligataires (1)	7Z										
	Emprunts et dettes auprès des établissements de crédit (1)	à 1 an maximum à l'origine	VG									
		à plus d' 1 an à l'origine	VH									
	Emprunts et dettes financières divers (1) (2)	8A										
	Fournisseurs et comptes rattachés	8B		3 756		3 756						
	Personnel et comptes rattachés	8C										
	Sécurité sociale et autres organismes sociaux	8D										
	Etat et autres collectivités publiques	Impôts sur les bénéfices	8E		4 926		4 926					
		Taxe sur la valeur ajoutée	VW									
		Obligations cautionnées	VX									
		Autres impôts, taxes et assimilés	VQ									
	Dettes sur immobilisations et comptes rattachés	8J										
	Groupe et associés (2)	VI		987 414		987 414						
Autres dettes (dont dettes relatives à des opérations de pension de titres)	8K		211 652		211 652							
Dettes représentatives de titres empruntés ou remis en garantie *	ZZ											
Produits constatés d'avance	8L											
TOTAUX			VY	1 207 748	VZ	1 207 748						
RENOIS	(1) Emprunts souscrits en cours d'exercice	VJ			(2) Montant des divers emprunts et dettes contractés auprès des associés personnes physiques	VL						
	Emprunts remboursés en cours d'exercice	VK			* Des explications concernant cette rubrique sont données dans la notice n° 2032.							

EXEMPLAIRE A CONSERVER PAR LE DÉCLARANT

Désignation de l'entreprise : SAS PIERRE ETOILE PARTICIPATION		Formulaire déposé au titre de l'IR		ET	Néant	*	Exercice N, clos le : 3 1 1 2 2 0 1 6			
I. RÉINTÉGRATIONS							BÉNÉFICE COMPTABLE DE L'EXERCICE			
Charges non admises en déduction du résultat fiscal	Rémunération du travail (entreprises à l'IR)		de l'exploitant ou des associés				WA			
			de son conjoint				WB			
			moins part déductible*		à réintégrer :		WC			
	Avantages personnels non déductibles* (sauf amortissements à porter ligne ci-dessous)		WD	Amortissements excédentaires (art. 39-4 du C.G.I.) et autres amortissements non déductibles		WE	XE			
	Autres charges et dépenses somptuaires (art. 39-4 du C.G.I.)		WF	Taxe sur les voitures particulières des sociétés (entreprises à l'IS)		WG				
	Fraction des loyers à réintégrer dans le cadre d'un crédit-bail immobilier et de levée d'option		RA	(Part des loyers dispensée de réintégration (art. 239 sexies D))		RB				
	Provisions et charges à payer non déductibles (cf. tableau 2058-B, cadre III)		WI	Charges à payer liées à des états et territoires non coopératifs non déductibles (cf. 2067-BIS)		XX	XW			
	Amendes et pénalités		WJ	Charges financières (art. 212 bis)*		XZ				
Réintégrations prévues à l'article 155 du CGI*							XY			
Impôt sur les sociétés (cf. page 9 de la notice 2031-NOT-SD)							I7	4 926		
Quote-part	Bénéfices réalisés par une société de personnes ou un GIE		WL	275 883		Résultats bénéficiaires visés à l'article 209 B du CGI	L7	K7	275 883	
Régimes d'imposition particuliers et impositions différées	Moins-values nettes à long terme		- imposées au taux de 15 % ou de 19 % (16 % pour les entreprises soumises à l'impôt sur le revenu)				I8			
			- imposées au taux de 0 %				ZN			
	Fraction imposable des plus-values réalisées au cours d'exercices antérieurs*		- Plus-values nettes à court terme				WN			
			- Plus-values soumises au régime des fusions				WO			
Écarts de valeurs liquidatives sur OPCVM* (entreprises à l'IS)							XR			
Réintégrations diverses à détailler sur feuillet séparé DONT*		Intérêts excédentaires (art. 39-1-3° et 212 du C.G.I.)	SU	Zones d'entreprises* (activité exonérée)		SW	WQ			
		Déficits étrangers antérieurement déduit par les PME (art. 209C)	SX	Quote-part de 12 % des plus-values à taux zéro		M8				
Réintégration des charges affectées aux activités éligibles au régime de taxation au tonnage							Y1			
Résultat fiscal afférent à l'activité relevant du régime optionnel de taxation au tonnage							Y3			
TOTAL I							WR	280 809		
II. DÉDUCTIONS							PERTE COMPTABLE DE L'EXERCICE			
Quote-part dans les pertes subies par une société de personnes ou un G.I.E.*							WS	66 390		
Provisions et charges à payer non déductibles, antérieurement taxées, et réintégrées dans les résultats comptables de l'exercice (cf. tableau 2058-B-SD, cadre III)							WT	112 605		
Régimes d'imposition particuliers et impositions différées	Plus-values nettes à long terme		- imposées au taux de 15 % (16 % pour les entreprises soumises à l'impôt sur le revenu)				WV			
			- imposées au taux de 0 %				WH			
			- imposées au taux de 19 %				WP			
			- imputées sur les moins-values nettes à long terme antérieures				WW			
Autres plus-values imposées au taux de 19 %							XB			
Fraction des plus-values nettes à court terme de l'exercice dont l'imposition est différée*							I6			
Régime des sociétés mères et des filiales*		Produit net des actions et parts d'intérêts :		(Quote-part de frais et charges restant imposable à déduire des produits nets de participation		2A	WZ			
Majoration autorisée au titre des investissements réalisés dans les collectivités d'outre-mer*							XA			
Mesures d'incitation	Majoration d'amortissement*							ZY		
	Entreprises nouvelles - (Reprise d'entreprises en difficulté 44 septies)		K9	Entreprises nouvelles 44 series		L2	XD			
	Pôle de compétitivité hors CICE (art. 44 undecies)		L6	Sociétés d'investissement immobilier cotée (art. 208C)		K3	XF			
	ZFU-TE (art. 44 octies et octies A)		QV	Bassin d'emploi à redynamiser (art. 44 duodecies)		IF				
				Zones de revitalisation rurales (44 quindecies)		PC				
Écarts de valeurs liquidatives sur OPCVM* (entreprises à l'IS)							XS			
Dédutions diverses à détailler sur feuillet séparé		dont déduction exceptionnelle pour investissements *		X9	Créance dérogée par le report en arrière de déficit		ZI	XG		
Dédution des produits affectées aux activités éligibles au régime de taxation au tonnage							Y2			
TOTAL II							XH	178 995		
Résultat fiscal avant imputation des déficits reportables :				bénéfice (I moins II)		XI	101 814	XJ		
				déficit (II moins I)						
Déficit de l'exercice reporté en arrière (entreprises à l'IS)*						ZL				
Déficits antérieurs imputés sur les résultats de l'exercice (entreprises à l'IS)*								XL	68 974	
RÉSULTAT FISCAL BÉNÉFICE (ligne XN) ou DÉFICIT reportable en avant (ligne XO)						XN	32 840	XO		

* Des explications concernant cette rubrique sont données dans la notice n° 2032.

10

**DÉFICITS, INDEMNITÉS POUR CONGÉS À PAYER
ET PROVISIONS NON DÉDUCTIBLES**

EXEMPLAIRE A CONSERVER PAR LE DÉCLARANT

Janvier 2017

Editions Informatiques Comptables

N° 2058-B-SD

Désignation de l'entreprise SAS PIERRE ETOILE PARTICIPATION		Néant ☐ *
I. SUIVI DES DÉFICITS		
Déficits restant à reporter au titre de l'exercice précédent (1)	K4	68 974
Déficits imputés (total lignes XB et XL du tableau 2058-A)	K5	68 974
Déficits reportables (différence K4 - K5)	K6	0
Déficit de l'exercice (tableau 2058A, ligne XO)	YJ	
Total des déficits restant à reporter (somme K6 + YJ)	YK	0
II. INDEMNITÉS POUR CONGÉS À PAYER, CHARGES SOCIALES ET FISCALES CORRESPONDANTES		
Montant déductible correspondant aux droits acquis par les salariés pour les entreprises placées sous le régime de l'article 39-I. 1° bis Al. 1 ^{er} du CGI, dotations de l'exercice	ZT	
III. PROVISIONS ET CHARGES À PAYER, NON DÉDUCTIBLES POUR L'ASSIETTE DE L'IMPÔT		
(à détailler sur feuillet séparé)	Dotations de l'exercice	Reprises sur l'exercice
Indemnités pour congés à payer, charges sociales et fiscales correspondantes non déductibles pour les entreprises placées sous le régime de l'article 39-I. 1° bis Al. 2 du CGI *	ZV	ZW
Provisions pour risques et charges*		
	8X	8Y
	8Z	9A
	9B	9C
Provisions pour dépréciation*		
	9D	9E
	9F	9G
	9H	9J
Charges à payer		
	9K	9L
	9M	9N
	9P	9R
	9S	9T
TOTAUX (YN = ZV à 9S) et (YO = ZW à 9T)	YN	YO
à reporter au tableau 2058-A :		
		ligne W1
		ligne WU

CONSÉQUENCES DE LA MÉTHODE PAR COMPOSANTS (art.237 septies du CGI)

Montant de la réintégration ou de la déduction	Montant au début de l'exercice	Imputations	Montant net à la fin de l'exercice
L1			

ENTREPRISES DE TRANSPORT INSCRITES AU REGISTRE DES TRANSPORTS
art. L3113-1 et L3211-1 du Code des Transports (case à cocher)

XU ☐

* Des explications concernant cette rubrique sont données dans la notice n° 2032.

(1) Cette case correspond au montant porté sur la ligne YK du tableau 2058B déposé au titre de l'exercice précédent.

TABLEAU D'AFFECTATION DU RÉSULTAT
ET RENSEIGNEMENTS DIVERS

DGFIP N° 2058-C-SD 2017

Formulaire obligatoire (article 53 A
du Code général des impôts)

EXEMPLAIRE A CONSERVER PAR LE DÉCLARANT

Editions Informatiques Comptables Janvier 2017

N° 2058-C-SD

Désignation de l'entreprise SAS PIERRE ETOILE PARTICIPATION										Néant ☐ *	
ORIGINES	Report à nouveau figurant au bilan de l'exercice antérieur à celui pour lequel la déclaration est établie	ØC	(3 322)	AFFECTATIONS	Affectations aux réserves	- Réserves légales	ZB				
					- Autres réserves	ZD					
	Résultat de l'exercice précédant celui pour lequel la déclaration est établie	ØD	(28 587)		Dividendes		ZE				
					Autres répartitions		ZF				
	Prélèvements sur les réserves	ØE			Report à nouveau		ZG		(31 909)		
TOTAL I			ØF	(31 909)	(N.B. Le total I doit nécessairement être égal au total II)			TOTAL II	ZH	(31 909)	
DISTRIBUTIONS (Article 235 ter ZCA)											
Montant total des sommes distribuées devant donner lieu au paiement de la contribution prévue à l'article 235 ter ZCA au titre de l'exercice										XV	
RENSEIGNEMENTS DIVERS										Exercice N :	
ENGAGEMENTS	- Engagements de crédit-bail mobilier	(précisez le prix de revient des biens pris en crédit bail			J7			YQ			
	- Engagements de crédit-bail immobilier							YR			
	- Effets portés à l'escompte et non échus							YS			
DETAILS DES POSTES AUTRES ACHATS ET CHARGES EXTERNES	- Sous-traitance							YT			
	- Locations, charges locatives et de copropriété	(dont montant des loyers des biens pris en location pour une durée > 6 mois			J8			XQ		247	
	- Personnel extérieur à l'entreprise							YU			
	- Rémunérations d'intermédiaires et honoraires (hors rétrocessions)							SS		3 986	
	- Rétrocessions d'honoraires, commissions et courtages							YV			
	- Autres comptes	(dont cotisations versées aux organisa- tions syndicales et professionnelles			ES			ST		1 962	
	Total du poste correspondant à la ligne FW du tableau n° 2052							ZJ		6 195	
IMPÔTS ET TAXES	- Taxe professionnelle*, CFE, CVAE							YW		127	
	- Autres impôts, taxes et versements assimilés	(dont taxe intérieure sur les produits pétroliers			ZS			9Z			
	Total du poste correspondant à la ligne FW du tableau n° 2052							YX		127	
T.V.A.	- Montant de la T.V.A. collectée							YY			
	- Montant de la T.V.A. déductible comptabilisée au cours de l'exercice au titre des biens et services ne constituant pas des immobilisations							YZ			
DIVERS	- Montant brut des salaires (cf. dernière déclaration annuelle souscrite au titre des salaires DADS de 2016) *							ØZ			
	- Montant de la plus-value constatée en franchise d'impôt lors de la première option pour le régime simplifié d'imposition*							ØS			
	- Effectif moyen du personnel* (dont : apprentis : handicapés) :							YP			
	- Effectif affecté à l'activité artisanale							RL			
	- Taux d'intérêt le plus élevé servi aux associés à raison des sommes mises à la disposition de la société *							ZK		%	
	- Numéro de centre agréé *	XP			- Filiales et participations : (Liste au 2059-G prévu par art. 38 II de l'ann. III au CGI)			Si oui cocher 1 Sinon 0	ZR		
	- Aides perçues ayant donné droit à la réduction d'impôt prévue au 4 de l'article 238 bis du CGI pour l'entreprise donatrice							RG			
- Montant de l'investissement qui a donné lieu à amortissement exceptionnel chez l'entreprise investisseur dans le cadre de l'article 217 octies							RH				
RÉGIME DE GROUPE*	Société : résultat comme si elle n'avait jamais été membre du groupe.	JA			Plus-values à 15 %	JK		Plus-values à 0 %	JL		
					Plus-values à 19 %	JM		Imputations	JC		
	Groupe : résultat d'ensemble.	JD			Plus-values à 15 %	JN		Plus-values à 0 %	JO		
					Plus-values à 19 %	JP		Imputations	JF		
	Si vous relevez du régime de groupe : indiquer 1 si société mère, 2 si société filiale			JH	N° SIRET de la société mère du groupe			JJ			

(1) Ce cadre est destiné à faire apparaître l'origine et le montant des sommes distribuées ou mises en réserve au cours de l'exercice dont les résultats font l'objet de la déclaration.
Il ne concerne donc pas, en principe, les résultats de cet exercice mais ceux des exercices antérieurs, qu'ils aient ou non déjà fait l'objet d'une précédente affectation.

* Des explications concernant cette rubrique sont données dans la notice n° 2032 (et dans la notice n° 2058-NOT pour le régime de groupe).

Désignation de l'entreprise : SAS PIERRE ETOILE PARTICIPATION

Néant ☐ *

A - DÉTERMINATION DE LA VALEUR RÉSIDUELLE

Nature et date d'acquisition des éléments cédés*		Valeur d'origine*	Valeur nette réévaluée*	Amortissements pratiqués en franchise d'impôt	Autres amortissements*	Valeur résiduelle
①		②	③	④	⑤	⑥
I - Immobilisations*	1 Participations	674 084				674 084
	2					
	3					
	4					
	5					
	6					
	7					
	8					
	9					
	10					
	11					
	12					

B - PLUS-VALUES, MOINS-VALUES

Qualification fiscale des plus et moins-values réalisées *

Prix de vente		Montant global de la plus-value ou de la moins-value	Court terme				Long terme	Plus-values taxables à 19 %	
⑦		⑧	⑨	19 %	15 % ou 16 %	0 %	⑩	(1)	⑪
I - Immobilisations*	1	674 084	0						
	2								
	3								
	4								
	5								
	6								
	7								
	8								
	9								
	10								
	11								
	12								
II - Autres éléments	13	Fraction résiduelle de la provision spéciale de réévaluation afférente aux éléments cédés	+						
	14	Amortissements irrégulièrement différés se rapportant aux éléments cédés	+						
	15	Amortissements afférents aux éléments cédés mais exclus des charges déductibles par une disposition légale	+						
	16	Amortissements non pratiqués en comptabilité et correspondant à la déduction fiscale pour investissement, définie par les lois de 1966, 1968 et 1975, effectivement utilisée	+						
	17	Résultats nets de concession ou de sous concession de licences d'exploitation de brevets faisant partie de l'actif immobilisé et n'ayant pas été acquis à titre onéreux depuis moins de deux ans							
	18	Provisions pour dépréciation des titres relevant du régime des plus ou moins-values à long terme devenues sans objet au cours de l'exercice							
	19	Dotations de l'exercice aux comptes de provisions pour dépréciation des titres relevant du régime des plus ou moins-values à long terme							
	20	Divers (détail à donner sur une note annexe)*							
CADRE A : plus ou moins-value nette à court terme (total algébrique des lignes 1 à 20 de la colonne) ⑨									
CADRE B : plus ou moins-value nette à long terme (total algébrique des lignes 1 à 20 de la colonne) ⑩									
CADRE C : autres plus-values taxables à 19 % ⑪									

(A)

(B)
(ventilation par taux)

(C)

* Des explications concernant cette rubrique sont données dans la notice n° 2032.

(1) Ces plus-values sont imposables au taux de 19 % en application des articles 238 bis JA, 208 C et 210 E du CGI.

Désignation de l'entreprise : **SAS PIERRE ETOILE PARTICIPATION**

Formulaire déposé au titre de l'IR EU Néant ☒ *

A ÉLÉMENTS ASSUJETTIS AU RÉGIME FISCAL DES PLUS-VALUES À COURT TERME

(à l'exclusion des plus-values de fusion dont l'imposition est prise en charge par les sociétés absorbantes) (cf. cadre B)

Origine		Montant net des plus-values réalisées*	Montant antérieurement réintégré	Montant compris dans le résultat de l'exercice	Montant restant à réintégrer
Imposition répartie					
Plus-values réalisées au cours de l'exercice	sur 3 ans (entreprises à l'IR)				
	sur 10 ans				
	sur une durée différente (art. 39 <i>quaterdecies</i> 1 ^{er} et 1 ^{er quater} CGI)				
TOTAL 1					
Plus-values réalisées au cours des exercices antérieurs	Imposition répartie	Montant net des plus-values réalisées à l'origine	Montant anté- rieurement réintégré	Montant rapporté au résultat de l'exercice	Montant restant à réintégrer
	sur 3 ans au titre de	N - 1			
		N - 2			
		N - 1			
		N - 2			
		N - 3			
	Sur 10 ans ou sur une durée	N - 4			
	différente (art. 39 <i>quaterdecies</i>	N - 5			
	1 ^{er} et 1 ^{er quater} du CGI)	N - 6			
	(à préciser) au titre de :	N - 7			
	N - 8				
	N - 9				
TOTAL 2					

B PLUS-VALUES RÉINTÉGRÉES DANS LES RÉSULTATS DES SOCIÉTÉS BÉNÉFICIAIRES DES APPORTS

Cette rubrique ne comprend pas les plus-values afférentes aux biens non amortissables ou taxées lors des opérations de fusion ou d'apport.

- ☐ Plus-values de fusion, d'apport partiel ou de scission (personnes morales soumises à l'impôt sur les sociétés seulement)

[illegible]

* Des explications concernant cette rubrique sont données dans la notice n° 2032

EXEMPLAIRE A CONSERVER PAR LE DÉCLARANT

Formulaire obligatoire (article 53 A
du Code général des impôts).Désignation de l'entreprise : **SAS PIERRE ETOILE PARTICIPATION**Néant ☒ *

- ① Entreprises soumises à l'impôt sur les sociétés
② Entreprises soumises à l'impôt sur le revenu

Rappel de la plus ou moins-value de l'exercice relevant du taux de 15 % ① ou 16 % ②

Gains nets retirés de la cession de titre de sociétés à prépondérance immobilières non cotées

exclus du régime du long terme (art. 219 I a *sexies*-0 bis du CGI) ① *Gains nets retirés de la cession de certains titres dont le prix de revient est supérieur à 22,8 M€
(art. 219 I a *sexies*-0 du CGI) ① ***I - SUIVI DES MOINS-VALUES DES ENTREPRISES SOUMISES À L'IMPÔT SUR LE REVENU**

Origine		Moins-values à 16 %	Imputations sur les plus-values à long terme de l'exercice imposables à 16 %	Solde des moins-values à 16 %
①		②	③	④
Moins-values nettes	N			
	N - 1			
	N - 2			
Moins-values nettes à long terme subies au cours des dix exercices antérieurs (montants restant à déduire à la clôture du dernier exercice)	N - 3			
	N - 4			
	N - 5			
	N - 6			
	N - 7			
	N - 8			
	N - 9			
	N - 10			

II - SUIVI DES MOINS-VALUES À LONG TERME DES ENTREPRISES SOUMISES À L'IMPÔT SUR LES SOCIÉTÉS *

Origine		Moins-values			Imputations sur les plus-values à long terme	Imputations sur le résultat de l'exercice	Solde des moins-values à reporter col.J=S+D+F-G-H
		À 19 %, 16,5 % ⁽¹⁾ ou à 15 %	À 19 % ou 15 % imputables sur le résultat de l'exercice (article 219 I a <i>sexies</i> -0 du CGI)	À 19 % ou 15 % imputables sur le résultat de l'exercice (article 219 I a <i>sexies</i> -0 bis du CGI)	À 15 % Ou À 16,5 % ⁽¹⁾		
①		②	③	④	⑤	⑥	⑦
Moins-values nettes	N						
	N - 1						
	N - 2						
Moins-values nettes à long terme subies au cours des dix exercices antérieurs (montants restant à déduire à la clôture du dernier exercice)	N - 3						
	N - 4						
	N - 5						
	N - 6						
	N - 7						
	N - 8						
	N - 9						
	N - 10						

(1) Les plus-values et les moins-values à long terme afférentes aux titres de SPI cotées imposables à l'impôt sur les sociétés relèvent du taux de 16,5 % (article 219 I a du CGI), pour les exercices ouverts à compter du 31 décembre 2007.

* Des explications concernant cette rubrique sont données dans la notice n° 2032



N° 10182 * 22

Formulaire obligatoire
(article 53 A du Code
général des Impôts)

15

RÉSERVE SPÉCIALE DES PLUS-VALUES À LONG TERME
RÉSERVE SPÉCIALE DES PROVISIONS POUR FLUCTUATION DES COURS

(personnes morales soumises à l'impôt sur les sociétés seulement)*

DGFIP N° 2059-D-SD 2017

EXEMPLAIRE A CONSERVER PAR LE DÉCLARANT
Janvier 2017Désignation de l'entreprise : **SAS PIERRE ETOILE PARTICIPATION**Néant ☒ ***I SITUATION DU COMPTE AFFECTÉ À L'ENREGISTREMENT DE LA RÉSERVE SPÉCIALE POUR L'EXERCICE N**

		Sous-comptes de la réserve spéciale des plus-values à long terme				
		taxées à 10 %	taxées à 15 %	taxées à 18 %	taxées à 19 %	taxées à 25 %
Montant de la réserve spéciale à la clôture de l'exercice précédent (N - 1)	1					
Réserves figurant au bilan des sociétés absorbées au cours de l'exercice	2					
TOTAL (lignes 1 et 2)	3					
Prélèvements opérés	- donnant lieu à complément d'impôt sur les sociétés	4				
	- ne donnant pas lieu à complément d'impôt sur les sociétés	5				
TOTAL (lignes 4 et 5)	6					
Montant de la réserve spéciale à la clôture de l'exercice (ligne 3 - ligne 6)	7					

II RÉSERVE SPÉCIALE DES PROVISIONS POUR FLUCTUATION DES COURS* (5^e, 6^e, 7^e alinéas de l'art. 39-1-5^e du CGI)

montant de la réserve à l'ouverture de l'exercice	réserve figurant au bilan des sociétés absorbées au cours de l'année	montants prélevés sur la réserve		montant de la réserve à la clôture de l'exercice
①	②	donnant lieu à complément d'impôt ③	ne donnant pas lieu à complément d'impôt ④	⑤

* Des explications concernant cette rubrique sont données dans la notice n° 2032

DÉTERMINATION DE LA VALEUR AJOUTÉE
PRODUITE AU COURS DE L'EXERCICE

Désignation de l'entreprise : SAS PIERRE ETOILE PARTICIPATION

Néant ☒

Si entreprise membre d'une intégration fiscale, indiquez le SIREN de la tête de groupe :

Exercice ouvert le : 01012016

et clos le : 31122016

Durée en nombre de mois 1 2

I - Production de l'entreprise

Ventes de marchandises	OA
Production vendue - Biens	OB
Production vendue - Services	OC
Production stockée	OD
Production immobilisée à hauteur des seules charges déductibles ayant concouru à sa formation	OE
Subventions d'exploitation reçues	OF
Autres produits de gestion courante hors quote-parts de résultat sur opérations faites en commun	OH
Transferts de charges refacturées et transferts de charges déductibles de la valeur ajoutée	OI
Redevances pour concessions, brevets, licences et assimilés	OK
Plus-values de cession d'éléments d'immobilisations corporelles et incorporelles, si rattachées à une activité normale et courante	OL
Rentrées sur créances amorties lorsqu'elles se rapportent au résultat d'exploitation	XT
TOTAL 1	OM

II - Consommation de biens et services en provenance de tiers (1)

Achats de marchandises (droits de douane compris)	ON
Variation de stocks (marchandises)	OO
Achats de matières premières et autres approvisionnements (droits de douane compris)	OP
Variation de stocks (matières premières, approvisionnements)	OQ
Autres achats et charges externes, à l'exception des loyers et redevances	OR
Loyers et redevances, à l'exception de ceux afférents à des immobilisations corporelles mises à disposition dans le cadre d'une convention de location-gérance ou de crédit-bail ou encore d'une convention de location de plus de 6 mois	OS
Charges déductibles de la valeur ajoutée afférente à la production immobilisée déclarée	OU
Autres charges de gestion courante hors quote-parts de résultat sur opérations faites en commun	OW
Moins-values de cession d'éléments d'immobilisation corporelles et incorporelles, si attachées à une activité normale	OY
Taxes sur le C.A. autre que la TVA, contributions indirectes (droits sur les alcools et les tabacs...) T.I. P.P.	OZ
Fraction des dotations aux amortissements afférents à des immobilisations corporelles mises à disposition dans le cadre d'une convention de location-gérance ou de crédit-bail ou encore d'une convention de location de plus de 6 mois	O9
TOTAL 2	OJ

III - Valeur ajoutée produite

Calcul de la Valeur Ajoutée	TOTAL 1 - TOTAL 2	OG
-----------------------------	-------------------	----

IV - Cotisation sur la Valeur ajoutée des Entreprises

Valeur ajoutée assujettie à la CVAE (à reporter sur le formulaire 1330-CVAE pour les multi-établissements et sur les formulaires n°s 1329-AC-SD et 1329-DEF)	SA
--	----

Cadre réservé au mono établissement au sens de la CVAE

Si vous êtes assujettis à la CVAE et un mono-établissement au sens de la CVAE (cf. notice de la déclaration n° 1330-CVAE-SD), compléter le cadre ci-dessous et la case SA, vous serez alors dispensé du dépôt de la déclaration n° 1330-CVAE-SD.

MONO ÉTABLISSEMENT au sens de la CVAE EV

Chiffre d'affaires de référence CVAE GX

Période de référence GY / / GZ / /

Date de cessation HR / /

Pour les entreprises de crédit, les entreprises de gestion d'instruments financiers, les entreprises d'assurance, de capitalisation et de réassurance de toute nature, cette fiche sera adaptée pour tenir compte des modalités particulières de détermination de la valeur ajoutée ressortant des plans comptables professionnels (extraits de ces rubriques à joindre).

(1) Attention, il ne doit pas être tenu compte dans les lignes ON à OS, OW et OZ des charges déductibles de la valeur ajoutée, afférente à la production immobilisée déclarée ligne OE, portées en ligne OU.

* Des explications concernant cette rubrique sont données dans la notice n° 2032-SD.



N° 11624 * 17

Formulaire obligatoire
(art. 38 de l'ann. III au C.G.I.)

17

COMPOSITION DU CAPITAL SOCIAL

DGFIP N° 2059-F-SD 2017

N° de dépôt

(liste des personnes ou groupements de personnes de droit ou de fait
détenant directement au moins 10 % du capital de la société)

1	(1)
1	

Néant *

EXERCICE CLOS LE

3 1 1 2 2 0 1 6

N° SIRET

8 0 2 7 4 0 2 9 0 0 0 0 2 7

DÉNOMINATION DE L'ENTREPRISE

SAS PIERRE ETOILE PARTICIPATION

ADRESSE (voie)

43 rue Camille Desmoulins

CODE POSTAL

92130

VILLE

ISSY LES MOULINEAUX

Nombre total d'associés ou actionnaires personnes morales de l'entreprise

P1

1

Nombre total de parts ou d'actions correspondantes

P3

55

Nombre total d'associés ou actionnaires personnes physiques de l'entreprise

P2

3

Nombre total de parts ou d'actions correspondantes

P4

45

I - CAPITAL DÉTENU PAR LES PERSONNES MORALES :

Forme juridique

SAS

Dénomination

PIERRE ETOILE

N° SIREN (si société établie en France)

3 9 8 5 4 0 7 4 0

% de détention

55,00

Nb de parts ou actions

55,00

Adresse : N°

77

Voie RUE MARCEL DASSAULT

Code Postal

92100

Commune

BOULOGNE

Pays

FRANCE

Forme juridique

Dénomination

N° SIREN (si société établie en France)

% de détention

Nb de parts ou actions

Adresse : N°

Voie

Code Postal

Commune

Pays

Forme juridique

Dénomination

N° SIREN (si société établie en France)

% de détention

Nb de parts ou actions

Adresse : N°

Voie

Code Postal

Commune

Pays

Forme juridique

Dénomination

N° SIREN (si société établie en France)

% de détention

Nb de parts ou actions

Adresse : N°

Voie

Code Postal

Commune

Pays

II - CAPITAL DÉTENU PAR LES PERSONNES PHYSIQUES :

Titre (2)

M

Nom patronymique

SUDROT

Prénom(s)

OLIVIER

Nom marital

% de détention

20,00

Nb de parts ou actions

20,00

Naissance : Date

09041974

N° Département

94

Commune

VILLENEUVE ST GERMAIN

Pays

FRANCE

Adresse : N°

86

Voie AVENUE EMILE ZOLA

Code Postal

75015

Commune

PARIS

Pays

FRANCE

Titre (2)

M

Nom patronymique

ZEITOUN

Prénom(s)

JONATHAN

Nom marital

% de détention

20,00

Nb de parts ou actions

20,00

Naissance : Date

04121982

N° Département

94

Commune

ALFORTVILLE

Pays

FRANCE

Adresse : N°

9

Voie AVENUE DE LA LIBERTE

Code Postal

94220

Commune

CHARENTON LE PONT

Pays

FRANCE

(1) Lorsque le nombre d'associés excède le nombre de lignes de l'imprimé, utiliser un ou plusieurs tableaux supplémentaires. Dans ce cas, il convient de numérotter chaque tableau en haut et à gauche de la case prévue à cet effet et de porter le nombre total de tableaux souscrits en bas à droite de cette même case.

(2) Indiquer : M pour Monsieur, MME pour Madame ou MLE pour Mademoiselle.

* Des explications concernant cette rubrique sont données dans la notice 2032.

EXEMPLAIRE A CONSERVER PAR LE DÉCLARANT

N° 2059-F-SD Editions Informatiques Comptables Février 2017



N° 11625 * 17

Formulaire obligatoire
(art. 38 de l'ann. III au C.G.I.)

18

FILIALES ET PARTICIPATIONS

DGFIP N° 2059-G-SD 2017

(liste des personnes ou groupements de personnes de droit ou de fait
dont la société détient directement au moins 10 % du capital)

1	1
---	---

(1)Néant ☐ *

N° de dépôt

EXERCICE CLOS LE

3 1 1 2 2 0 1 6

N°SIRET

8 0 2 7 4 0 2 9 0 0 0 0 2 7

DÉNOMINATION DE L'ENTREPRISE

SAS PIERRE ETOILE PARTICIPATION

ADRESSE (voie)

43 rue Camille Desmoulins

CODE POSTAL

92130

VILLE

ISSY LES MOULINEAUX

NOMBRE TOTAL DE FILIALES DÉTENUES PAR L'ENTREPRISE

P5

5

EXEMPLAIRE A CONSERVER PAR LE DÉCLARANT

Forme juridique	SCI	Dénomination	73 AVENUE DE ROBINSON	
N° SIREN (si société établie en France)	8 1 0 8 8 5 7 6 4		% de détention	20,00
Adresse : N°	43	Voie	Rue Camille Desmoulins	
Code Postal	92130	Commune	ISSY LES MOULINEAUX	Pays FRANCE
Forme juridique	SCI	Dénomination	MONTIGNY STEPHENSON	
N° SIREN (si société établie en France)	8 1 0 4 9 1 9 9 3		% de détention	20,00
Adresse : N°	43	Voie	RUE CAMILLE DESMOULINS	
Code Postal	92130	Commune	ISSY LES MOULINEAUX	Pays FRANCE
Forme juridique	SCI	Dénomination	MONTREUIL PESNON-RESISTANCE	
N° SIREN (si société établie en France)	8 1 4 0 2 9 5 6 7		% de détention	20,00
Adresse : N°	43	Voie	RUE CAMILLE DESMOULINS	
Code Postal	92130	Commune	ISSY LES MOULINEAUX	Pays FRANCE
Forme juridique	SCI	Dénomination	SCEAUX 7 CLOS ST MARCEL	
N° SIREN (si société établie en France)	7 9 1 4 2 7 2 1 4		% de détention	20,00
Adresse : N°	77	Voie	RUE MARCEL DASSAULT	
Code Postal	92100	Commune	BOULOGNE	Pays FRANCE
Forme juridique	SCI	Dénomination	SEVRES 114 GRANDE RUE	
N° SIREN (si société établie en France)	8 0 9 8 1 7 6 6 1		% de détention	20,00
Adresse : N°	43	Voie	RUE CAMILLE DESMOULINS	
Code Postal	92130	Commune	ISSY LES MOULINEAUX	Pays FRANCE
Forme juridique		Dénomination		
N° SIREN (si société établie en France)			% de détention	
Adresse : N°		Voie		
Code Postal		Commune		Pays
Forme juridique		Dénomination		
N° SIREN (si société établie en France)			% de détention	
Adresse : N°		Voie		
Code Postal		Commune		Pays

(1) Lorsque le nombre de filiales excède le nombre de lignes de l'imprimé, utiliser un ou plusieurs tableaux supplémentaires. Dans ce cas, il convient de numérotter chaque tableau en haut et à gauche de la case prévue à cet effet et de porter le nombre total de tableaux souscrits en bas à droite de cette même case.

* Des explications concernant cette rubrique sont données dans la notice 2032.

Note 20 - Principes, règles et méthodes comptables

Généralités sur les règles comptables

L'élaboration et la présentation des comptes annuels ont été effectuées conformément aux règles en vigueur. L'application des conventions générales s'est fait dans le respect du principe de prudence, de permanence des méthodes, d'indépendance des exercices et de continuité d'exploitation.

Les éléments inscrits en comptabilité ont été évalués selon la méthode des coûts historiques.

Les titres détenus par l'entreprise ont été comptabilisés sur la base du coût d'acquisition. A l'inventaire, si leur valeur d'évaluation retenue est inférieure au coût d'acquisition, une dépréciation est enregistrée.

Les informations complémentaires sur le bilan, le compte de résultat, ainsi que ceux relatifs aux engagements de l'entreprise et aux informations diverses sont présentées dans les notes ci-jointes.

Note 31 - Immobilisations

Mouvements des immobilisations brutes

Désignation	Valeurs brutes début exercice	Mouvements de l'exercice		Valeurs brutes fin exercice
		Acquisitions	Cessions Virements	
<u>Immobilisations incorporelles</u>				
- Frais d'établissement et de développement				
- Fonds commercial				
- Site et outils internet				
- Autres postes d'immobilisations incorporelles				
Total				
<u>Immobilisations corporelles</u>				
- Terrains				
- Constructions				
sur sol propre				
sur sol d'autrui				
installation agencement aménag.				
- Installations techniques, matériel et outillage industriels				
- Autres immobilisations corporelles				
instal, agencements, aménagements divers				
matériel de transport				
matériel de bureau				
emballages récupérables, divers				
- Immobilisations en cours				
- Avances et acomptes				
Total				
<u>Immobilisations financières</u>				
- Participations évaluées par mise en équivalence				
- Autres participations	334 894	1 447 447	674 084	1 108 257
- Autres titres immobilisés				
- Prêts et autres immobilisations financières	39			39
Total	334 933	1 447 447	674 084	1 108 296
Total général	334 933	1 447 447	674 084	1 108 296

Mouvements des immobilisations financières

Désignation	Montant
Valeur au début de l'exercice	+ 334 933
Acquisitions	+ 1 447 447
Augmentations résultant d'une mise en équivalence	
Cessions, mises hors service, ou diminutions résultant d'une mise en équivalence	- 674 084
Valeur en fin d'exercice	= 1 108 296

Echéances des immobilisations financières

Désignation	Montant
Total des immobilisations financières	1 108 296
à moins d'un an	
à plus d'un an	1 108 296

Note 34 - Créances

Les créances ont été évaluées pour leur valeur nominale.

Les créances ont, le cas échéant, été dépréciées par voie de provision pour tenir compte des difficultés de recouvrement auxquelles elles étaient susceptibles de donner lieu.

Note 40 - Capitaux propres
Composition du capital social

Désignation	Actions ou parts sociales		
	Nombre	Valeur Unitaire	Total
Au début de l'exercice	5000	1,00	5000
Emises dans l'exercice			
Remboursées dans l'exercice	5000	1,00	5000
A la fin de l'exercice			
Augmentation de capital par incorporation de réserves			
Réduction de capital par prélèvement sur les réserves			

Note 55 - Produits exceptionnels

Les produits exceptionnels tiennent compte non seulement des éléments qui ne sont pas liés à l'activité normale de l'entreprise mais également de ceux qui présentent un caractère exceptionnel en égard à leurs montants.

Note 60 - Autres informations

Détail des charges à payer

Désignation	Montant
Honoraires	2 400
Frais de banque	678
Total	3 078

Détail des filiales et participations

Désignation	Capital	Autres capitaux propres	Quote-part de capital détenue	CA HT du dernier exercice	Résultat du dernier exercice
<i>Participations détenues entre 10 et 50%</i>					
73 AVENUE DE ROBINSON	1 000		20,00		-137 273
43 Rue Camille Desmoulins 92130 ISSY LES MOULINEAUX N°SIREN: 810885764 AULNAY DOCTEUR ROUX	1 000		20,00		-3 257
43 Rue Camille Desmoulins 92130 ISSY LES MOULINEAUX N°SIREN: MONTIGNY STEPHENSON	1 000		20,00	46 692	11 087
43 RUE CAMILLE DESMOULINS 92130 ISSY LES MOULINEAUX N°SIREN: 810491993 MONTIGNY STEPHENSON 2	1 000		20,00		-17 802
43 Rue Camille Desmoulins 92130 ISSY LES MOULINEAUX N°SIREN: MONTIGNY TERRA NATURA	1 000		20,00	36 537	-212 248
43 Rue Camille Desmoulins 92130 ISSY LES MOULINEAUX N°SIREN: MONTREUIL PESNON-RESISTANCE	1 000		20,00		-23 886
43 RUE CAMILLE DESMOULINS 92130 ISSY LES MOULINEAUX N°SIREN: 814029567					
<i>A reporter</i>	6 000			83 229	-383 379



S.A SEREGEC

SAS PIERRE ETOILE PARTICIPATION

Euros

Désignation	Capital	Autres capitaux propres	Quote-part de capital détenue	CA HT du dernier exercice	Résultat du dernier exercice
Report	6 000			83 229	-383 379
SCEAUX 148 GENERAL LECLERC	1 000		20,00		-101 912
43 Rue Camille Desmoulins 92130 ISSY LES MOULINEAUX N°SIREN:					
SCEAUX 7 CLOS ST MARCEL	1 000		20,00	8 677 086	1 177 306
43 Rue Camille Desmoulins 92130 ISSY LES MOULINEAUX N°SIREN: 791427214					
SEVRES 114 GRANDE RUE	1 000		20,00		-69 862
43 RUE CAMILLE DESMOULINS 92130 ISSY LES MOULINEAUX N°SIREN: 809817661					
VARENNES JARCY LE PARC	1 000		10,00		
43 Rue Camille Desmoulins 92130 ISSY LES MOULINEAUX N°SIREN:					
Total	10 000			8 760 315	622 153

Echéance des créances

Etat des créances	Montant brut	A 1 an au plus	A plus d'un an
Créances rattachées à des participations	1 106 357		1 106 357
Prêts (1) (2)			
Autres immobilisations financières	39	39	
Clients douteux ou litigieux			
Autres créances clients			
Créance représentative de titres (Provision pour dépréciation prêts ou remis en garantie antérieurement constituée)			
Personnel et comptes rattachés			
Sécurité sociale et autres organismes sociaux			
Impôts sur les bénéfices			
Taxe sur la valeur ajoutée			
Autres impôts, taxes et versements assimilés			
Divers			
Groupe et associés (2)			
Débiteurs divers (dont créances relatives à des opérations de pension de titres)			
Charges constatées d'avance			
Totaux	1 106 396	39	1 106 357
• Prêts accordés en cours d'exercice (1) Montants des - Remboursements obtenus en cours d'exercice. (2) Prêt et avances consentis aux associés (personnes physiques)			

Echéance des dettes

Etat des dettes	Montant brut	A 1 an au plus	A plus d'un an 5 ans au plus	A plus de 5 ans
Emprunts obligataires convertibles (1)				
Autres emprunts obligataires (1)				
Emprunts et dettes auprès des établissements de crédit (1)				
à 1 an max. à l'origine				
à plus d'1 an à l'origine				
Emprunts et dettes financières divers (1) & (2)				
Fournisseurs et comptes rattachés	3 756	3 756		
Personnel et comptes rattachés				
Sécurité sociale et autres organismes sociaux				
Impôts sur les bénéfices	4 926	4 926		
Taxe sur la valeur ajoutée				
Obligations cautionnées				
Autres impôts, taxes et assimilés				
Dettes sur immobilisations et comptes rattachés				
Groupe et associés (2)	987 414		987 414	
Autres dettes	211 652	211 652		
Dette représentative de titres empruntés ou remis en garantie				
Produits constatés d'avance				
Total	1 207 748	220 334	987 414	
(1) Emprunts souscrits en cours d'exercice		(2) Montant des divers emprunts et dettes contractés auprès des associés physiques		
Emprunts remboursés en cours d'exercice				

SOCIETE D'EXPERTISE DE REVISION ET DE GESTION COMPTABLE

Immeuble Les Tertiales – Bât B
4 Rue Niepce
60200 COMPIEGNE



Tél. : 03 44 30 36 40

Siret B : 304 516 966 00096

copie certifiée
conforme
à l'original



PRESENTATION DES COMPTES ANNUELS
DE LA
SAS PIERRE ETOILE PARTICIPATIONS
DU 01/01/2016 AU 31/12/2016
(Avec attestation)

CABINET SEREGEC
4 RUE NIEPCE
IMMEUBLE LES TERTIALES – BAT B
60200 COMPIEGNE
T : 03 44 30 36 40
Siret : 304 516 966 00096



SAS PIERRE ETOILE PARTICIPATION
43 Rue Camille Desmoulins
92130 ISSY LES MOULINEAUX

ATTESTATION

Monsieur,

Conformément à la mission que vous nous avez confiée, nous avons procédé à l'établissement des comptes annuels de la SAS PIERRE ETOILE PARTICIPATION pour l'exercice du 01/01/2016 au 31/12/2016.

Ces documents qui comprennent le bilan, le compte de résultat et l'annexe, font apparaître un chiffre d'affaires à néant, une perte nette comptable de 66 390 €, ainsi qu'un total actif de 1 114 449 €.

Ils ont été établis sur la base des pièces, documents et informations portés à notre connaissance par l'entreprise. Le dirigeant ne nous a pas informés de l'existence de litiges, engagements ou risques susceptibles de créer une charge pour l'entreprise et qui n'auraient pas été reflétés dans les comptes annuels au 31/12/2016.

Nos diligences ont été réalisées conformément à la norme professionnelle du Conseil supérieur de l'Ordre des experts-comptables applicable à la mission de présentation de comptes qui ne constitue ni un audit ni un examen limité.

Sur la base de nos travaux, nous n'avons pas relevé d'éléments remettant en cause la cohérence et la vraisemblance des comptes annuels (ou intermédiaires) pris dans leur ensemble tels qu'ils sont joints à la présente attestation.

Fait à Compiègne,
Le 11 mai 2017.

SOMMAIRE

DOCUMENTS ÉCONOMIQUES

I - TABLEAUX DE SYNTHESE

page 07

BILAN D'INVENTAIRE ARRÊTÉ AU 31/12/16

page 08

COMPTE DE RÉSULTAT DU 01/01/16 AU 31/12/16

page 11

DÉTAIL DES CHARGES D'EXPLOITATION

page 12

DÉTAIL DU RÉSULTAT FINANCIER

page 13

DÉTERMINATION DU RÉSULTAT FISCAL

page 14

II - ANNEXES

page 16

PRINCIPES ET MÉTHODES COMPTABLES

page 17

DÉTAIL DE CERTAINS COMPTES DE BILAN

page 18

DÉTAIL DES EMPRUNTS ET DETTES DIVERS

page 19

DÉTAIL DES CHARGES A PAYER

page 20

DOCUMENTS FISCAUX

DOCUMENTS ÉCONOMIQUES

TABLEAUX DE SYNTHESE

BILAN DE SAS PIERRE ETOILE PARTICIPATION

ARRÊTÉ AU 31/12/16

ACTIF				
	EXERCICE N			EXERCICE N-1
	BRUT	AMORTISSEMENT PROVISIONS	NET	NET
CAPITAL SOUSCRIT NON APPELÉ				
IMMOBILISATIONS INCORPORELLES				
Frais d'établissements				
Frais de recherche				
Concessions, brevets				
Fonds commercial				
Autres immobilisations				
IMMOBILISATIONS CORPORELLES				
Terrains				
Constructions				
Installation technique, matériel et outillage				
Autres immobilisations				
Immobilisations en cours				
Avances et acomptes				
IMMOBILISATIONS FINANCIERES				
Participations	1108256,60		1108256,60	334893,62
Autres titres immobilisés				
Prêts				
Autres immobilisations	39,00		39,00	39,00
TOTAL DE L'ACTIF IMMOBILISÉ	1108295,60		1108295,60	334932,62
STOCKS				
Matière et approvisionnements				
En cours de biens				
En cours de services				
Produits intermédiaire et finis				
Marchandises				
CRÉANCES				
Avances et acomptes				
Clients et comptes rattachés				
Autres créances				
Capital appelé non versé				
DIVERS				
Valeurs mobilières de placement				
Disponibilités	6153,52		6153,52	8952,70
TOTAL DES ACTIFS CIRCULANTS	6153,52		6153,52	8952,70
Charges constatées d'avance				
Charges à répartir				
Écarts de conversion actif				
TOTAL DES COMPTES DE RÉGULARISAT°				
TOTAL GÉNÉRAL	1114449,12		1114449,12	343885,32

CONCEPTION BÉBÉC

PASSIF		
	EXERCICE N	EXERCICE N-1
CAPITAUX PROPRES		
Capital social ou individuel	5000,00	5000,00
Prime d'émission		
Écarts de réévaluation		
Réserve légale		
Réserve statutaire		
Réserve réglementée		
Autres réserves		
Report à nouveau	-31908,69	-3322,03
RÉSULTAT DE L'EXERCICE	-66390,18	-28586,66
Subventions d'investissement		
Provisions réglementées		
Amortissements dérogatoires		
TOTAL DES CAPITAUX PROPRES	-93298,87	-26908,69
PROVISIONS POUR RISQUES ET CHARGES		
Provisions pour risques		
Provisions pour charges		
TOTAL DES PROVISIONS		
DETTES		
Emprunts obligataires		
Emprunts et dettes		
Emprunts et dettes divers	987413,99	369360,91
Avances et acomptes reçus		
Fournisseurs et comptes rattachés	3755,94	1315,10
Dettes fiscales	4926,00	118,00
Dettes sociales		
Dettes sur immobilisations		
Autres dettes	211652,06	
TOTAL DES DETTES	1207747,99	370794,01
COMPTES DE RÉGULARISATION		
Produits constatés d'avance		
Écarts de conversion du passif		
TOTAL DES COMPTES DE RÉGULARISATION		
TOTAL GÉNÉRAL	1114449,12	343885,32

COMPTE DE RÉSULTAT DU 01/01/16 AU 31/12/16						
	EXERCICE N	%	EXERCICE N-1	%	VARIATION	%
Charges d'exploitation	-6322,02		-3533,40		-2788,62	78,9
RÉSULTAT D'EXPLOITATION	-6322,02		-3533,40		-2788,62	78,9
Résultat financier	-55142,56		-25053,26		-30089,30	120,1
RÉSULTAT COURANT	-61464,58		-28586,66		-32877,92	115,0
Résultat exceptionnel	0,40				0,40	
Impôt sur les sociétés	-4926,00				-4926,00	
RÉSULTAT NET COMPTABLE	-66390,18		-28586,66		-37803,52	132,2

CONCEPTION KESKIDEC

DÉTAIL DES CHARGES D'EXPLOITATION

DU 01/01/16 AU 31/12/16

	EXERCICE N	EXERCICE N-1	VARIATION	%
Locations immobilières	246,50	315,10	-68,60	-21,8
Primes d'assurance		185,30	-185,30	-100,0
Honoraires comptables	3800,00	1160,00	2640,00	NS
Actes et contentieux	186,38	1519,40	-1333,02	-87,7
Services bancaires et assimilés	1962,14	235,60	1726,54	NS
<u>CHARGES EXTERNES</u>	6195,02	3415,40	2779,62	81,4
Contribution économique territoriale	127,00	118,00	9,00	7,6
<u>IMPOTS, TAXES ET ASSIMILÉS</u>	127,00	118,00	9,00	7,6
TOTAL DES CHARGES D'EXPLOITATION	6322,02	3533,40	2788,62	78,9

CONCEPTION SEREDEC

DÉTAIL DU RÉSULTAT FINANCIER				
DU 01/01/16 AU 31/12/16				
	EXERCICE N	EXERCICE N-1	VARIATION	%
Revenus des participations	1139,89		1139,89	
Revenus des autres créances	1755,56		1755,56	
PRODUITS FINANCIERS	2895,45		2895,45	
Agios de découverts		-5946,88	5946,88	-100,0
Intérêts des autres dettes	-18953,48		-18953,48	
Pertes sur participations	-39084,53	-19106,38	-19978,15	104,6
CHARGES FINANCIERES	-58038,01	-25053,26	-32984,75	131,7
RÉSULTAT FINANCIER	-55142,56	-25053,26	-30089,30	120,1

CONCEPTION PÉREBOEC

DÉTERMINATION DU RÉSULTAT FISCAL

AU 31/12/16

Résultat avant impôt sur les sociétés	-61464,00	
Impôt sur les sociétés	-4926,00	
RÉSULTAT NET COMPTABLE		-66390,00
<u>RÉINTÉGRATIONS</u>		
Perte SCCV SCEAUX 2015	11667,00	
Perte SCCV ROBINSON 2015	15151,00	
Perte SCCV SEVRES 2015	9877,00	
Perte SCCV PESNON 2015	1510,00	
Bénéfice SCEAUX CLOS 2016	235461,00	
Bénéfice STEPHENSON 2016	2217,00	
Impôt sur les sociétés	4926,00	
TOTAL DES RÉINTÉGRATIONS		280809,00
<u>DÉDUCTIONS</u>		
Perte SCCV SCEAUX LECLERC 2016	20382,00	
Perte SCCV ROBINSON 2016	27455,00	
Perte SCCV SEVRES 2016	13972,00	
Perte SCCV PESNON 2016	4777,00	
Perte SCCV STEPHENSON II 2016	3560,00	
Perte SCCV MONTIGNY TN 2016	41319,00	
Bénéfice SCCV STEPHENSON 2015	1140,00	
TOTAL DES DÉDUCTIONS		-112605,00
Déficits antérieurs imputés		-68974,00
RÉSULTAT FISCAL		32840,00

<u>IMPÔT SUR LES SOCIÉTÉS</u>	
Base	32840,00
Taux	15,00%
TOTAL	4926,00
Crédit apprentissage	0,00
I.S Net dû	4926,00
C.I.C.E.	
Acomptes	0,00
SOLDES	4926,00

CONCEPTION SEREDEC

ANNEXES

ANNEXE DU BILAN

arrêté au 31/12/16

I - PRÉAMBULE

A ce Bilan dont le total est de 1114449,12 Euros et au compte de Résultat présenté sous forme de liste, le résultat est une perte de -66390,18 Euros. L'exercice a une durée de 12 mois, couvrant la période allant du 01/01/16 au 31/12/16.

Les notes et tableaux énumérés au sommaire font partie intégrante des comptes annuels.

II - RÉGLES ET MÉTHODES COMPTABLES

Les conventions générales comptables ont été appliquées, dans le respect du principe de prudence, conformément aux hypothèses de base:

- continuité de l'exploitation,
- permanence des méthodes comptables d'un exercice à l'autre,
- indépendance des exercices,

et conformément aux règles générales d'établissement et de présentation des comptes annuels.

La méthode de base retenue pour l'évolution des éléments inscrits en comptabilité est la méthode des coûts historiques.

Les principales méthodes utilisées sont les suivantes:

1-Immobilisations corporelles

Elles sont évaluées à leur coût d'acquisition.

Les amortissements pour dépréciation sont calculés suivant le mode linéaire en fonction de la durée de vie prévue.

Les montants résultant d'éventuelles dérogations sont portés au compte "amortissements dérogatoires" qui figure au passif du bilan.

2-Stocks

La valorisation des inventaires physiques de marchandises est effectuée aux prix de revient.

Une provision pour dépréciation des stocks est, éventuellement, effectuée lorsque cette valeur est supérieure au cours du jour.

3-Créances

Les créances sont valorisées à leur valeur nominale. Une provision pour dépréciation est pratiquée lorsque la valeur d'inventaire est inférieure à la valeur comptable.

III-COMPOSITION DU CAPITAL SOCIAL

Le capital social n'est composé que de parts sociales ordinaires.

DÉTAIL DE CERTAINS COMPTES DU BILAN

AU 31/12/16

	ACTIF	PASSIF
Banque populaire	6153,52	
<u>DISPONIBILITÉS</u>	<u>6153,52</u>	
Fournisseurs		677,56
Charges à payer		3078,38
<u>FOURNISSEURS ET COMPTES RATTACHÉS</u>		<u>3755,94</u>
Impôt sur les sociétés		4926,00
<u>DETTES FISCALES</u>		<u>4926,00</u>
Créance SCCV SCEAUX ST MARCEL		211652,06
<u>AUTRES DETTES</u>		<u>211652,06</u>

CONCEPTION SERESEC

DÉTAIL DES EMPRUNTS ET DETTES DIVERS		
AU 31/12/16		
NATURE	TOTAL	EMPRUNTS 1 A 5 ANS
Compte courant Pierre Etoile	987413,99	987413,99
TOTAL	987413,99	987413,99

CONCEPTION REAGIS

DÉTAIL DES CHARGES A PAYER		
AU 31/12/16		
NATURE	TOTAL	DETTES FOURNIS.
Honoraires CAC	2400,00	2400,00
Frais de banque	678,38	678,38
TOTAL	3078,38	3078,38

CONCEPTION SEREGEC

DOCUMENTS FISCAUX

révision conseil audit

EXEMPLAIRE GREFFE

PIERRE ETOILE PARTICIPATIONS

**Siège social : 43 Rue Camille Desmoulins
92130 ISSY-LES-MOULINEAUX**

RAPPORT DU COMMISSAIRE AUX COMPTES SUR LES COMPTES ANNUELS

Exercice clos au 31/12/2016

Aux Associés,

En exécution de la mission qui nous a été confiée par l'Assemblée Générale, nous vous présentons notre rapport relatif à l'exercice clos le 31/12/2016 sur :

- le contrôle des comptes annuels de votre SAS, tels qu'ils sont joints au présent rapport,
- la justification de nos appréciations,
- les vérifications et informations spécifiques prévues par la loi.

Les comptes annuels ont été arrêtés par le Président. Il nous appartient, sur la base de notre audit, d'exprimer une opinion sur ces comptes.

Société de Commissariat aux Comptes membre de la Compagnie Régionale des Commissaires aux Comptes de Paris

4 rue Brunel, 75017 Paris, Tél. 01 58 05 00 50, Fax 01 58 05 00 49, rca@rca-paris.com

Société anonyme au capital de 62 500 euros, SIRET 411 608 508 00031 Paris RCS B, NAF 6920Z

I. - Opinion sur les comptes annuels

Nous avons effectué notre audit selon les normes d'exercice professionnel applicables en France ; ces normes requièrent la mise en œuvre de diligences permettant d'obtenir l'assurance raisonnable que les comptes annuels ne comportent pas d'anomalies significatives. Un audit consiste à vérifier, par sondages ou au moyen d'autres méthodes de sélection, les éléments justifiant des montants et informations figurant dans les comptes annuels. Il consiste également à apprécier les principes comptables suivis, les estimations significatives retenues et la présentation d'ensemble des comptes. Nous estimons que les éléments que nous avons collectés sont suffisants et appropriés pour fonder notre opinion.

Nous certifions que les comptes annuels sont, au regard des règles et principes comptables français, réguliers et sincères et donnent une image fidèle du résultat des opérations de l'exercice écoulé ainsi que de la situation financière et du patrimoine de votre SAS à la fin de cet exercice.

II. – Justification des appréciations

En application des dispositions de l'article L.823-9 du Code de Commerce relatives à la justification de nos appréciations, nous portons à votre connaissance les éléments suivants :

- les appréciations auxquelles nous avons procédé pour émettre l'opinion ci-dessus, portant notamment sur les principes comptables suivis et les estimations significatives retenues pour l'arrêté des comptes de votre SAS, ainsi que leur présentation d'ensemble, n'appellent pas de justification particulière.

Les appréciations ainsi portées s'inscrivent dans le cadre de notre démarche d'audit des comptes annuels, pris dans leur ensemble, et ont donc contribué à la formation de notre opinion exprimée dans la première partie de ce rapport.

III. - Vérifications et informations spécifiques

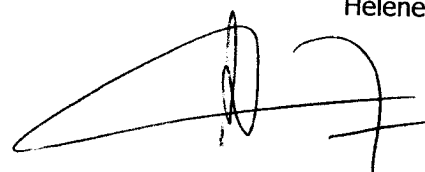
Nous avons également procédé, conformément aux normes d'exercice professionnel applicables en France, aux vérifications spécifiques prévues par la loi.

Nous n'avons pas d'observation à formuler sur la sincérité et la concordance avec les comptes annuels des informations données dans le rapport de gestion établi par le Président et dans les documents adressés aux Associés sur la situation financière et les comptes annuels.

En application de la loi, nous nous sommes assurés que les diverses informations relatives aux prises de participation et de contrôle vous ont été communiquées dans le rapport de gestion.

Fait à PARIS, le 14/06/2017

Le Commissaire aux comptes
REVISION CONSEIL AUDIT, représenté par
Hélène LEROY



BILAN DE SAS PIERRE ETOILE PARTICIPATION

ARRÊTÉ AU 31/12/16

ACTIF				
	EXERCICE N			EXERCICE N-1
	BRUT	AMORTISSEMENT PROVISIONS	NET	NET
CAPITAL SOUSCRIT NON APPELÉ				
IMMOBILISATIONS INCORPORELLES				
Frais d'établissements				
Frais de recherche				
Concessions, brevets				
Fonds commercial				
Autres immobilisations				
IMMOBILISATIONS CORPORELLES				
Terrains				
Constructions				
Installation technique, matériel et outillage				
Autres immobilisations				
Immobilisations en cours				
Avances et acomptes				
IMMOBILISATIONS FINANCIERES				
Participations	1108256,60		1108256,60	334893,62
Autres titres immobilisés				
Prêts				
Autres immobilisations	39,00		39,00	39,00
TOTAL DE L'ACTIF IMMOBILISÉ	1108295,60		1108295,60	334932,62
STOCKS				
Matière et approvisionnements				
En cours de biens				
En cours de services				
Produits intermédiaire et finis				
Marchandises				
CRÉANCES				
Avances et acomptes				
Clients et comptes rattachés				
Autres créances				
Capital appelé non versé				
DIVERS				
Valeurs mobilières de placement				
Disponibilités	6153,52		6153,52	8952,70
TOTAL DES ACTIFS CIRCULANTS	6153,52		6153,52	8952,70
Charges constatées d'avance				
Charges à répartir				
Écarts de conversion actif				
TOTAL DES COMPTES DE RÉGULARISAT°				
TOTAL GÉNÉRAL	1114449,12		1114449,12	343885,32

CONCEPTION REBIBEC

PASSIF		
	EXERCICE N	EXERCICE N-1
CAPITAUX PROPRES		
Capital social ou individuel	5000,00	5000,00
Prime d'émission		
Écarts de réévaluation		
Réserve légale		
Réserve statutaire		
Réserve réglementée		
Autres réserves		
Report à nouveau	-31908,69	-3322,03
RÉSULTAT DE L'EXERCICE	-66390,18	-28586,66
Subventions d'investissement		
Provisions réglementées		
Amortissements dérogatoires		
TOTAL DES CAPITAUX PROPRES	-93298,87	-26908,69
PROVISIONS POUR RISQUES ET CHARGES		
Provisions pour risques		
Provisions pour charges		
TOTAL DES PROVISIONS		
DETTES		
Emprunts obligataires		
Emprunts et dettes		
Emprunts et dettes divers	987413,99	369360,91
Avances et acomptes reçus		
Fournisseurs et comptes rattachés	3755,94	1315,10
Dettes fiscales	4926,00	118,00
Dettes sociales		
Dettes sur immobilisations		
Autres dettes	211652,06	
TOTAL DES DETTES	1207747,99	370794,01
COMPTES DE RÉGULARISATION		
Produits constatés d'avance		
Écarts de conversion du passif		
TOTAL DES COMPTES DE RÉGULARISATION		
TOTAL GÉNÉRAL	1114449,12	343885,32

COMPTE DE RÉSULTAT
DU 01/01/16 AU 31/12/16

	EXERCICE N	%	EXERCICE N-1	%	VARIATION	%
Charges d'exploitation	-6322,02		-3533,40		-2788,62	78,9
RÉSULTAT D'EXPLOITATION	-6322,02		-3533,40		-2788,62	78,9
Résultat financier	-55142,56		-25053,26		-30089,30	120,1
RÉSULTAT COURANT	-61464,58		-28586,66		-32877,92	115,0
Résultat exceptionnel	0,40				0,40	
Impôt sur les sociétés	-4926,00				-4926,00	
RÉSULTAT NET COMPTABLE	-66390,18		-28586,66		-37803,52	132,2

CONCEPTION SEREGEC

Note 20 - Principes, règles et méthodes comptables

Généralités sur les règles comptables

L'élaboration et la présentation des comptes annuels ont été effectuées conformément aux règles en vigueur. L'application des conventions générales s'est fait dans le respect du principe de prudence, de permanence des méthodes, d'indépendance des exercices et de continuité d'exploitation.

Les éléments inscrits en comptabilité ont été évalués selon la méthode des coûts historiques.

Les titres détenus par l'entreprise ont été comptabilisés sur la base du coût d'acquisition. A l'inventaire, si leur valeur d'évaluation retenue est inférieure au coût d'acquisition, une dépréciation est enregistrée.

Les informations complémentaires sur le bilan, le compte de résultat, ainsi que ceux relatifs aux engagements de l'entreprise et aux informations diverses sont présentées dans les notes ci-jointes.

Note 31 - Immobilisations

Mouvements des immobilisations brutes

Désignation	Valeurs brutes début exercice	Mouvements de l'exercice		Valeurs brutes fin exercice
		Acquisitions	Cessions Virements	
<u>Immobilisations incorporelles</u>				
- Frais d'établissement et de développement				
- Fonds commercial				
- Site et outils internet				
- Autres postes d'immobilisations incorporelles				
Total				
<u>Immobilisations corporelles</u>				
- Terrains				
- Constructions				
. sur sol propre				
. sur sol d'autrui				
. installation agencement aménag.				
- Installations techniques, matériel et outillage industriels				
- Autres immobilisations corporelles				
. instal, agencements, aménagements divers				
. matériel de transport				
. matériel de bureau				
. emballages récupérables, divers				
- Immobilisations en cours				
- Avances et acomptes				
Total				
<u>Immobilisations financières</u>				
- Participations évaluées par mise en équivalence				
- Autres participations	334 894	1 447 447	674 084	1 108 296
- Autres titres immobilisés				
- Prêts et autres immobilisations financières	39			39
Total	334 933	1 447 447	674 084	1 108 296
Total général	334 933	1 447 447	674 084	1 108 296

**Note 60 - Autres informations****Détail des charges à payer**

Désignation	Montant
Honoraires	2 400
Frais de banque	678
Total	3 078

Détail des filiales et participations

Désignation	Capital	Autres capitaux propres	Quote-part de capital détenue	CA HT du dernier exercice	Résultat du dernier exercice
<i>Participations détenues entre 10 et 50%</i>					
73 AVENUE DE ROBINSON	1 000		20,00		-137 273
43 Rue Camille Desmoulins 92130 ISSY LES MOULINEAUX N°SIREN: 810885764 AULNAY DOCTEUR ROUX	1 000		20,00		-3 257
43 Rue Camille Desmoulins 92130 ISSY LES MOULINEAUX N°SIREN: MONTIGNY STEPHENSON	1 000		20,00	46 692	11 087
43 RUE CAMILLE DESMOULINS 92130 ISSY LES MOULINEAUX N°SIREN: 810491993 MONTIGNY STEPHENSON 2	1 000		20,00		-17 802
43 Rue Camille Desmoulins 92130 ISSY LES MOULINEAUX N°SIREN: MONTIGNY TERRA NATURA	1 000		20,00	36 537	-212 248
43 Rue Camille Desmoulins 92130 ISSY LES MOULINEAUX N°SIREN: MONTREUIL PESNON-RESISTANCE	1 000		20,00		-23 886
43 RUE CAMILLE DESMOULINS 92130 ISSY LES MOULINEAUX N°SIREN: 814029567					
A reporter	6 000			83 229	-383 379

Désignation	Capital	Autres capitaux propres	Quote-part de capital détenue	CA HT du dernier exercice	Résultat du dernier exercice
Report	6 000			83 229	-383 379
SCEAUX 148 GENERAL LECLERC	1 000		20,00		-101 912
43 Rue Camille Desmoulins 92130 ISSY LES MOULINEAUX N°SIREN:					
SCEAUX 7 CLOS ST MARCEL	1 000		20,00	8 677 086	1 177 306
43 Rue Camille Desmoulins 92130 ISSY LES MOULINEAUX N°SIREN: 791427214					
SEVRES 114 GRANDE RUE	1 000		20,00		-69 862
43 RUE CAMILLE DESMOULINS 92130 ISSY LES MOULINEAUX N°SIREN: 809817661					
VARENNES JARCY LE PARC	1 000		10,00		
43 Rue Camille Desmoulins 92130 ISSY LES MOULINEAUX N°SIREN:					
Total	10 000			8 760 315	622 153

Echéance des créances

Etat des créances	Montant brut	A 1 an au plus	A plus d'un an
Créances rattachées à des participations	1 106 357		1 106 357
Prêts (1) (2)			
Autres immobilisations financières	39	39	
Clients douteux ou litigieux			
Autres créances clients			
Créance représentative de titres (Provision pour dépréciation prêtés ou remis en garantie antérieurement constituée)			
Personnel et comptes rattachés			
Sécurité sociale et autres organismes sociaux			
Impôts sur les bénéfices			
Taxe sur la valeur ajoutée			
Autres impôts, taxes et versements assimilés			
Divers			
Groupe et associés (2)			
Débiteurs divers (dont créances relatives à des opérations de pension de titres)			
Charges constatées d'avance			
Totaux	1 106 396	39	1 106 357
(1) Montants des - Prêts accordés en cours d'exercice - Remboursements obtenus en cours d'exercice			
(2) Prêt et avances consentis aux associés (personnes physiques)			



Echéance des dettes

Etat des dettes	Montant brut	A 1 an au plus	A plus d'un an 5 ans au plus	A plus de 5 ans
Emprunts obligataires convertibles (1)				
Autres emprunts obligataires (1)				
Emprunts et dettes auprès des établissements de crédit (1)				
à 1 an max. à l'origine				
à plus d'1 an à l'origine				
Emprunts et dettes financières divers (1) & (2)				
Fournisseurs et comptes rattachés	3 756	3 756		
Personnel et comptes rattachés				
Sécurité sociale et autres organismes sociaux				
Impôts sur les bénéfices	4 926	4 926		
Taxe sur la valeur ajoutée				
Obligations cautionnées				
Autres impôts, taxes et assimilés				
Dettes sur immobilisations et comptes rattachés				
Groupe et associés (2)	987 414		987 414	
Autres dettes	211 652	211 652		
Dettes représentative de titres empruntés ou remis en garantie				
Produits constatés d'avance				
Total	1 207 748	220 334	987 414	
(1) Emprunts souscrits en cours d'exercice		(2) Montant des divers emprunts et dettes contractés auprès des associés physiques		
Emprunts remboursés en cours d'exercice				

Mouvements des immobilisations financières

Désignation	Montant
Valeur au début de l'exercice	+ 334 933
Acquisitions	+ 1 447 447
Augmentations résultant d'une mise en équivalence	
Cessions, mises hors service, ou diminutions résultant d'une mise en équivalence	- 674 084
Valeur en fin d'exercice	= 1 108 296

Echéances des immobilisations financières

Désignation	Montant
Total des immobilisations financières	1 108 296
à moins d'un an	
à plus d'un an	1 108 296

Note 34 - Créances

Les créances ont été évaluées pour leur valeur nominale.

Les créances ont, le cas échéant, été dépréciées par voie de provision pour tenir compte des difficultés de recouvrement auxquelles elles étaient susceptibles de donner lieu.

Note 40 - Capitaux propres
Composition du capital social

Désignation	Actions ou parts sociales		
	Nombre	Valeur Unitaire	Total
Au début de l'exercice			
Emises dans l'exercice	5000	1,00	5000
Remboursées dans l'exercice			
A la fin de l'exercice	5000	1,00	5000
Augmentation de capital par incorporation de réserves			
Réduction de capital par prélèvement sur les réserves			

Note 55 - Produits exceptionnels

Les produits exceptionnels tiennent compte non seulement des éléments qui ne sont pas liés à l'activité normale de l'entreprise mais également de ceux qui présentent un caractère exceptionnel en égard à leurs montants.

DÉTAIL DE CERTAINS COMPTES DU BILAN

AU 31/12/16

	ACTIF	PASSIF
Banque populaire	6153,52	
<u>DISPONIBILITÉS</u>	6153,52	
Fournisseurs		677,56
Charges à payer		3078,38
<u>FOURNISSEURS ET COMPTES RATTACHÉS</u>		3755,94
Impôt sur les sociétés		4926,00
<u>DETTES FISCALES</u>		4926,00
Créance SCCV SCEAUX ST MARCEL		211652,06
<u>AUTRES DETTES</u>		211652,06

CONCEPTION SERESEC

DÉTAIL DES EMPRUNTS ET DETTES DIVERS		
AU 31/12/16		
NATURE	TOTAL	EMPRUNTS 1 A 5 ANS
Compte courant Pierre Etoile	987413,99	987413,99
TOTAL	987413,99	987413,99

CONCEPTION SEREDEC

PIERRE ETOILE PARTICIPATIONS

Société par actions simplifiée

au capital de 5.000 €

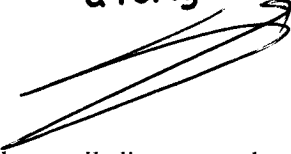
Siège social : 43 rue Camille Desmoulins

92130 ISSY-LES-MOULINEAUX

802 740 290 RCS NANTERRE

PROCES-VERBAL DE L'ASSEMBLEE GENERALE ORDINAIRE ANNUELLE DU 30 JUIN 2017

*copie certifiée
conforme
à l'original*



L'an deux mil dix-sept et le trente juin, à neuf heures, les associés de la Société se sont réunis en assemblée générale ordinaire au siège social sur convocation du Président.

Chaque associé a été convoqué par courrier en date du 15 juin 2017.

Il a été établi une feuille de présence qui a été émarginée par chaque participant à l'assemblée en entrant en séance, tant en son nom personnel que comme mandataire.

Monsieur Marc GEDOUX préside la séance en sa qualité de Président de la Société.

La société REVISION CONSEIL AUDIT, Commissaire aux comptes régulièrement convoqué, est absente et excusée.

La feuille de présence, certifiée sincère et véritable par le Président permet de constater que les associés présents et représentés possèdent 5.000 actions, sur les 5.000 actions émises par la Société.

Le Président constate que tous les associés sont présents ou représentés, et qu'en conséquence, l'assemblée générale, régulièrement constituée, peut valablement délibérer.

Le Président met à la disposition des associés :

- un exemplaire de la lettre de convocation des associés ;
- la copie de la lettre de convocation adressée au Commissaire aux comptes avec l'avis de réception ;
- les statuts de la Société ;
- la feuille de présence à l'assemblée ;
- l'inventaire des valeurs actives et passives de la Société, le bilan, le compte de résultat et l'annexe de l'exercice clos le 31 décembre 2016 ;
- le rapport de gestion du Président ;
- les rapports du Commissaire aux comptes ;
- le texte des résolutions proposées à l'assemblée.

Puis le Président déclare que l'inventaire, les comptes annuels, le rapport de gestion du Président, les rapports du Commissaire aux comptes, le texte des résolutions proposées, ainsi que tous les autres documents et renseignements prévus par les statuts, ont, conformément auxdits statuts été communiqués aux associés 8 jours avant la réunion de l'assemblée.

L'assemblée lui donne acte de ces déclarations.

Le Président rappelle ensuite que l'assemblée est appelée à statuer sur l'ordre du jour suivant :

- Rapport de gestion du Président ;
- Rapport du Commissaire aux comptes sur les comptes de l'exercice clos le 31 juillet 2016 ;
- Rapport spécial du Commissaire aux comptes sur les conventions visées à l'article L. 227-10 du Code de commerce ; approbation de ces conventions ;

- Approbation des comptes annuels de l'exercice clos le 31 décembre 2016 et quitus à l'organe dirigeant ;
- Affectation du résultat ;
- Pouvoirs en vue des formalités.

Le Président donne lecture du rapport de gestion et des rapports du Commissaire aux comptes.

Puis, le Président ouvre la discussion.

Personne ne demandant la parole, le Président met successivement aux voix les résolutions inscrites à l'ordre du jour.

PREMIERE RESOLUTION

L'assemblée générale, après avoir entendu la lecture du rapport de gestion du Président et du rapport général du Commissaire aux comptes, approuve les comptes annuels de l'exercice clos le 31 décembre 2016 tels qu'ils ont été présentés, ainsi que les opérations traduites dans ces comptes ou résumées dans ces rapports.

En conséquence, elle donne au Président quitus entier et sans réserve de l'exécution de son mandat pour ledit exercice.

Cette résolution, mise aux voix, est adoptée à l'unanimité.

DEUXIEME RESOLUTION

L'assemblée générale décide d'affecter la perte de l'exercice s'élevant à – 66.390,18 euros de la manière suivante :

- au compte « Report à nouveau » - 66.390,18 euros

Le compte « Report à nouveau » sera ainsi débiteur de – 98.298,87 euros après affectation.

Capitaux propres

Les résultats de l'exercice ne permettent pas de reconstituer les capitaux propres de la société, qui demeurent donc inférieurs à la moitié du capital social.

L'assemblée générale prend acte qu'il n'a pas été distribué de dividende au titre des deux derniers exercices.

Cette résolution, mise aux voix, est adoptée à l'unanimité.

TROISIEME RESOLUTION

L'assemblée générale, après avoir entendu la lecture du rapport spécial du Commissaire aux comptes mentionnant l'absence de conventions de la nature de celles visées à l'article L. 227-10 du Code de commerce, en prend acte purement et simplement.

Cette résolution, mise aux voix, est adoptée à l'unanimité.

QUATRIEME RESOLUTION

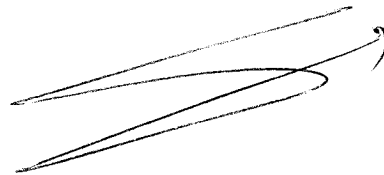
L'assemblée générale donne tous pouvoirs au porteur d'un original, d'une copie ou d'un extrait du procès-verbal de la présente assemblée pour accomplir toutes formalités qui seront nécessaires.

Cette résolution, mise aux voix, est adoptée à l'unanimité.

L'ordre du jour étant épuisé et personne ne demandant plus la parole, le Président déclare la séance levée à neuf heures trente.

De tout ce que dessus, il a été dressé le présent procès-verbal qui, après lecture, a été signé par le Président.

Le Président

A handwritten signature in black ink, consisting of several fluid, overlapping strokes, positioned below the text 'Le Président'.

PIERRE ETOILE PARTICIPATIONS SAS

Société par actions simplifiée
au capital de 5.000 €
Siège social : 43 rue Camille Desmoulins
92130 ISSY-LES-MOULINEAUX
802 740 290 RCS NANTERRE

RAPPORT DE GESTION SUR LES OPERATIONS DE L'EXERCICE CLOS LE

31 DECEMBRE 2016

**copie certifiée
conforme
à l'original**

Mesdames, Messieurs,

Nous vous avons réunis en assemblée générale ordinaire en application des statuts et de l'article L. 227-9 du Code de commerce pour vous rendre compte de l'activité de la Société au cours de l'exercice clos le 31 décembre 2016, des résultats de cette activité et des perspectives d'avenir, et soumettre à votre approbation le bilan et les comptes annuels dudit exercice. Ces comptes sont joints au présent rapport.

Nous vous rappelons que les convocations à la présente assemblée vous ont été régulièrement adressées ainsi que tous les documents prévus par l'article 29 des statuts.

SITUATION ET ACTIVITE DE LA SOCIETE

L'exercice 2016 a été marqué par :

- une prise de participation à hauteur de 20 % dans le capital de la SCCV MONTIGNY STEPHENSON 2
- une prise de participation à hauteur de 20 % dans le capital de la SNC AULNAY DOCTEUR ROUX
- une prise de participation à hauteur de 10 % dans le capital de la SNC VARENNES-JARCY LE PARC
- une prise de participation à hauteur de 20 % dans le capital de la SCI MONTIGNY TERRA NATURA

L'exercice s'est soldé par une perte de 66.390,18 € contre une perte de 28.586,66 € pour l'exercice précédent.

SITUATION DE LA SOCIETE A LA DATE DU PRESENT RAPPORT

Depuis la clôture de l'exercice, la société a cédé la participation suivante :

- 20 % dans la SNC AULNAY DOCTEUR ROUX

ACTIVITES EN MATIERE DE RECHERCHE ET DE DEVELOPPEMENT

Eu égard à l'article L 232-1 du Code de commerce, nous vous informons que la Société n'a effectué aucune activité de recherche et de développement au cours de l'exercice écoulé.

INFORMATIONS SUR LES DELAIS DE PAIEMENT

Conformément aux articles L. 441-6-1 et D. 441-4 du Code de commerce, nous vous informons qu'à la clôture des trois derniers exercices, le solde des dettes à l'égard des fournisseurs se décompose, par date d'échéance, comme suit :

Dettes fournisseurs France (en €)			
Exercice	Factures à 30 jours	Factures à 60 jours	Factures à 90 jours
31/12/2014	Néant	Néant	Néant
31/12/2015	Néant	Néant	Néant
31/12/2016	NS	Néant	Néant

PERSPECTIVES D'AVENIR

Le premier bénéfice comptable de la société est attendu pour l'exercice 2017.

FILIALES ET PARTICIPATIONS

Au cours de l'exercice 2016, il a été pris trois participations dans les sociétés suivantes :

- SCCV MONTIGNY STEPHENSON 2	40 parts / 200 parts
- SNC AULNAY DOCTEUR ROUX	40 parts / 200 parts
- SNC VARENNES-JARCY LE PARC	20 parts / 200 parts

Toutefois, les parts de la SNC AULNAY DOCTEUR ROUX ont été finalement cédées en 2017 à leurs valeurs nominales.

Le tableau des filiales et participations est annexé au bilan.

RESULTATS ECONOMIQUES ET FINANCIERS

Au titre de l'exercice clos le 31 décembre 2016 :

- . le chiffre d'affaires H.T. s'est élevé à *Néant* ;
- . le total des produits d'exploitation s'élève à *Néant* ;

. les charges d'exploitation de l'exercice se sont élevées à 6.322,02 euros (contre 3.533,40 € au titre de l'exercice précédent) ;

Le résultat d'exploitation ressort à – 6.322,02 euros (contre – 3.533,40 € au titre de l'exercice précédent);

Compte tenu d'un résultat financier de – 55.142,56 (- 25.053,26 € au titre de l'exercice précédent), le résultat courant avant impôt de l'exercice ressort à – 61.464,58 euros (contre – 28.856,66 euros au titre de l'exercice précédent).

Compte tenu des éléments ci-dessus, le résultat de l'exercice se solde par une perte de – 66.390,18 euros (contre une perte de – 28.856,66 au titre de l'exercice précédent).

Au 31 décembre 2016, le total du bilan de la Société s'élevait à 1.114.449,12 euros (contre 343.885,32 € pour l'exercice précédent).

PRESENTATION DES COMPTES ANNUELS

Les comptes annuels de l'exercice clos le 31 décembre 2016 que nous soumettons à votre approbation ont été établis conformément aux règles de présentation et aux méthodes d'évaluation prévues par la réglementation en vigueur.

Le bilan et le compte de résultat de l'exercice figurent en annexe.

AFFECTATION DU RESULTAT

Nous vous proposons d'affecter la perte de l'exercice s'élevant à - 66.390,18 euros de la manière suivante :

- au compte « Report à nouveau » - 66.390,18 euros

Le compte « Report à nouveau » sera ainsi débiteur de - 98.298,87 euros après affectation

Capitaux propres

Les résultats de l'exercice ne permettent pas de reconstituer les capitaux propres de la société, qui demeurent donc inférieurs à la moitié du capital social.

RAPPEL DES DIVIDENDES DISTRIBUES

Conformément aux dispositions de l'article 243 bis du Code général des impôts, nous vous rappelons qu'il n'a pas été procédé à une distribution de dividendes au titre des deux précédents exercices.

DEPENSES NON DEDUCTIBLES FISCALEMENT

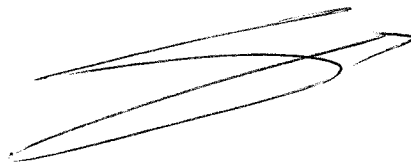
Conformément aux dispositions des articles 223 quater et 223 quinquies du Code général des impôts, nous vous précisons que les comptes de l'exercice écoulé ne prennent pas en charge de dépenses non

déductibles du résultat fiscal.

CONTROLE DES COMMISSAIRES AUX COMPTES

Nous allons maintenant vous donner lecture du rapport général de votre Commissaire aux comptes et de son rapport spécial sur les conventions visées aux articles L. 227-10 et suivants du Code de commerce.

Le Président

A stylized, handwritten signature in dark ink, consisting of several overlapping loops and a long horizontal stroke.